

Avril - Juin 2009

N°82

LE VENT DES BANCELS

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT LOZÈRE À

FRAISSINET DE LOZÈRE
LE PONT DE MONTVERT
SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT FRÉZAL DE VENTALON
SAINT MAURICE DE VENTALON

Prix de vente au
numéro: 6 euros

Bise-Art, Blizart ●●
Rencontre avec
Alain Brasseur

Sans Paravent ●●●●
Atelier d'écriture

L'air de rien ●●●●
Régénérer les
Cévennes

Aura Rossa ●●●●●
Paraulas al país de
las pèiras



Fête de Finiels

(1ère partie)



Dans l'œil du cyclone

Crédit photos:

Roland
Mousquès :
pages 1-2, 10-11, 18- 20
Jean-Claude Lieber : page 7
Alain Ventura
pages : 7, 29-30
Maguy Albaric :
page 9
Bernard Pantel:
pages 10, 13, 12, 17
Eva Virebayre :
pages 8, 14-15
Illustration
Patrick
Lescure:
page 8:
Corinne
Schnetzler :
page 35
Alain Brasseur:
pages 19- 21
Nicolas
Luigi:(CRPF):
pages 22-24
Alain Pantel:
pages 27-28
Illustration
Joëlle Jollivet :
page 32
Etienne
Passebois :
pages 25-26
Centre de
loisirs: page 52

3- Edito

Pouvoir de vivre

5- Brise municipale

Mot des Maires
Etienne Passebois à l'honneur

8- Dans l'œil du cyclone

La Fête de Finiels

19- Bise Art-Blizzart

Rencontre à Poussiels avec Alain Brasseur

22- L'air de rien

Régénérer les Cévennes
Les sentiers, patrimoine naturel et culturel

30- Aura Rossa

Paraulas al país de las pèiras

31- Vent debout !

La traite des êtres humains

32- Ah lisez

Entrez dans le noir...
« Les Cévennes racontées »

34- Sans Paravent

Atelier d'écriture

36- Tempête de délibérations

52- En coup de vent

Ouverture d'un centre de loisirs au Pont de Montvert



Directeur de publication:
Étienne Passebois.

Comité de rédaction: Catherine Aufour - Héling, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Etienne Passebois, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Mise en page:
Magali Martinez

Imprimerie:
IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

6 euros/ no
Abonnement à l'année
(4 numéros): 20 euros / an
Abonnement de soutien:
25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.



Une fête intergénérationnelle

Pouvoir de Vivre...

Exercice de Slam

Ma question c'est de remette'r en question
 C'que je veux dire à mon frère : arrête de courir après l'fric et la conso
 2 tyrans qui sont ces 2 là !
 La conso consume ta vie et te rends con. Achète, et ferme la !
 Le tyran, mon frère, il n'existe que parce que tu l'assistes
 Le tyran, il n'existe que parce que tu lui obéis disait le vieux La Bo La Boé La Boétie
 Tu t' prosternes devant lui alors qu't'as l'choix du non-achat !

Un repas un lit un toit d'école des soins
 C'est légitime

Mais tout autant qu' du temps pour soi, une vie d'qualité avec des vrais potes, d'la
 fraternité, d'légalité et la liberté

Ces idées, les anciens les avaient déjà slamées, pourquoi qu'on les a guillotinées ?
 Les actes d'amour et le don d' soi, c'est ça la trame de l'humanité
 Cherche le partage d'la solidarité plutôt que celui d'la peur

Pour qu' tu gagnes, il en faut deux qui perdent
 Mais même les gagnants un jour d'leur vie, ils sont seuls, malades, pauvres ou vieux...
 Alors fréquente des réseaux de convivialité plutôt qu'les galeries pour consommer
 Et si y'avait d'autres richesses à gagner qu'la frénésie à tout acheter ?
 Des richesses que tu peux pas y croire, comme le palmier dans le noyau d'la datte,
 hé !
 Et si y'avait des rêves mon pote, des rêves à gagner, mais les tiens, que tu t'serais
 créé pas ceux formatés par la publicité !

La conso consume ta vie et te rend con. Achète, et ferme-la !
 Laisse tomber le pouvoir d'tout'acheter , cours après l'pouvoir de vivre libre.
 Choisis les plaisirs solidaires plutôt qu'les plaisirs solitaires

Mon frère, si on veut tous un 4X4, un ordi, un portable, un ipod, un iphone, un écran
 plat, un home, la wifi, les vacances en avion, les fraises à Noël, alors on se retrouve
 à terre, atterré, à la rue, affamé, à pied, aliéné, à sec, assoiffé
 Alors, si c'est pas pour tous, c'est pour personne
 À tout vouloir posséder, Tu t'fais posséder
 Apprends à désirer ce que tu possèdes déjà ! c'est une drôle d'idée à méditer de
 Lao Tseu, un vieux encore plus vieux





Si on veut tous 1 yacht à Monaco, 1 jet privé, 1 île à Dubaï, du caviar au p'tit déj,
des gambas au goûter, le ski en été, la piscine en plein désert et la montagne sans
danger, alors on fait tout péter

Combien d' pauvres pour nourrir un riche ?
La conso consume ta vie et te rends con. Achète, et ferme-la !

Figure-toi, que d'venir un homme c'est savoir s' limiter
Mais pas pour laisser les autres se goinfrer !
Pas question d'accepter les inégalités. Etre tous riches, t'y crois ? faut pas rêver
ta planète elle est limitée c'est pas un rêve, c'est un cauchemar, la planète elle a ses
lois, et celle-là, elle l'a pas...
On peut être pauvre et avoir le sourire si on l'est tous
On peut être pauvre et avoir le sourire si y'a pu d'riches qui s' gavent
Le vrai combat c'est contre la misère
c'est contre la richesse
c'est contre la guerre aux pauvres

Y savaient tous qu'c'était pas possible, y'avait qu'un naze qui l'savait pas, du coup il
l'a fait...
La conso consume ta vie et te rends con. Achète, et ferme-la !

J'te propose la coopération plutôt qu'la compétition
La créativité plutôt qu'le prêt-à-porter
L'autonomie plutôt qu'd'être soumis
La gratuité plutôt que d' tout marchander
Si on arrêtais d'produire d' l'inutile qui nuit, on f'rait d' l'utile sans nuire et d' l'inutile
pas triste, qui f'rait rêver et réfléchir

Ta tune mon frère, c'est les heures de ta vie
Ton gros lot, c'est c'que tu choisiss d'en faire

Choisis de t'installer, par exemple, le chat ronronnant sur les genoux, pour bouqui-
ner ton Vent des Bancelles,
il t'a rien coûté !

La conso te consume et te rends con. Achète et ferme-la,
si c'est ton choix.

■
Ghislaine GUIGNIER

Agir, investir, innover pour réussir.

Après une année 2008 de transition, la commune de Fraissinet de Lozère s'est lancée à nouveau dans d'importants travaux (aménagement de Racoules, rénovation du four, de la fontaine et du moulin de Rûnes, traversée de Fraissinet, enrobé sur la route de la Brousse, élargissements ponctuels de la route du Viala, fin de la station d'épuration du Pont de Montvert). Avec la communauté de communes nous allons réhabiliter la maison dite de « Marie ». D'autres projets sont déjà dans les cartons : station d'épuration à Fraissinet, assainissement et station d'épuration à la Brousse (avec

enfouissement des réseaux), réseaux et station d'épuration à Runes, amélioration du patrimoine au Viala, projet au Pré du Moulin,...

Après la mise en place de cyber-base, de la Maison de l'Emploi et de la crèche itinérante, qui sont de beaux succès, après l'aménagement dans ses nouveaux locaux de l'office du tourisme dans la maison Odier, l'association Trait d'Union vient avec l'appui de la communauté de communes de créer un centre de loisirs ouvert les mercredis et petites et grandes vacances.

Malgré la crise, le désengagement de l'Etat, un hiver des plus rigoureux du siècle qui a réduit nos moyens, élus



mais aussi acteurs économiques (agriculteurs, artisans, ...) et associations, ont décidé de ne pas baisser les bras et d'innover pour réussir à relancer notre région et à la rendre attractive.

Jean-Pierre ALLIER

Mots des maires

On me l'avait dit...

On me l'avait dit... La première année de maire est déroutante.

Après avoir été élu 19 années consécutives, après avoir assumé pendant 7 ans la charge de premier adjoint, j'avais l'impression que la transition serait facile et que je pourrais m'appuyer sur cette expérience pour continuer ce qui avait été entrepris par mon prédécesseur Etienne Passebois qui avait assuré cette charge pendant 31 ans.

J'ai dû rapidement réviser ce jugement et me rendre à la première évidence : celui qui « couche avec le souci » ne vit pas, même s'il le partage avec son équipe, les responsabilités municipales de la même manière.

Tout d'abord, je dois faire part d'une certaine frustration devant la lenteur des choses et leur résistance à l'action.

La première année est consacrée à la mise en place des projets et à la reprise des anciens que l'on pensait parfois près d'aboutir, mais qui n'étaient en fait qu'à leurs balbutiements. Ainsi, la maison de l'Arbousset sur laquelle nous avons construit des projets qui semblaient devoir aboutir rapidement a posé des problèmes administratifs imprévus (problèmes de légalisation des actes du propriétaire), et des problèmes financiers (changement des taux de subventionnement prévus initialement...). Ce qui semblait simple est devenu plus compliqué et la remise en route de ce projet a demandé beaucoup d'efforts. La maison appartient à présent à notre commune, mais la conception du projet, qui est dépendante aussi des aides auxquelles nous pourrions prétendre, est en débat. Il a fallu aussi chercher des solutions



dans des domaines où le passif rendait tout contact difficile. Il a fallu trouver un terrain de négociation pour des conflits anciens qui nous conduisaient à un affrontement judiciaire stérile, sur un terrain incertain. Une année de discussions très animées nous ont conduits à un accord acceptable et



accepté par le conseil municipal. Qui dit accord dit concessions mutuelles et évidemment, on trouvera toujours à redire...

À la lumière de ces expériences, nous avons décidé, malgré le coût important des démarches, de régulariser le plus vite possible les situations héritées d'une période où la « patche » (accord verbal par la parole donnée) assurait l'engagement des jureurs. Force est de constater que cette période est révolue. Autres temps, autres mœurs. On peut le regretter, mais ce mode de fonctionnement était valable à une époque où la propriété et la population étaient relativement stables. De nos jours, les enfants vendent ou ont vendu le bien des parents et les nouveaux propriétaires ne connaissent que l'écrit, le cadastre et les actes notariés en bonne et due forme. Certains captages et sources que les habitants furent heureux de céder, à une époque où l'eau courante était un luxe n'ont pas reçu de confirmation notariée... Ces régularisations, qui paraît-il ne devaient poser aucun problème, nous conduisent à affronter des situations complexes d'une part parce que l'évidence n'est pas toujours évidente..., mais surtout parce que tout acte officiel, même le plus simple, prend beaucoup de temps.

En ce qui concerne l'eau, il nous faut réaliser la régularisation des captages, obligatoire pour obtenir les aides indispensables à leur mise aux normes actuelles. Même si j'ai participé de près aux travaux de modernisation de La Ponge et du Cheylen, nous sommes confrontés à une transformation des règles d'études, de subventionnement et d'organisation des services publics et les prises de décision deviennent de plus en plus complexes dans la mesure où nous devons assumer la grande diversité des captages. Dans ce contexte, même s'il faut agir vite, une réflexion de fond est à mener en permanence et nous entrons dans une nouvelle phase d'achats et d'analyses pour pouvoir étendre l'action. Ceci dit, en ce domaine aussi, il faut être patient...

À tout cela, il faut rajouter l'élaboration du PLU, décidé en conseil, mais

qui nécessite une mise en place administrative, avec l'aide du Parc National des Cévennes, une réflexion approfondie qui engagera l'avenir architectural de la commune ; le tunnel de la Vignette qui continue à s'effondrer et pour lequel des dossiers et des devis ont été déposés depuis... juillet 2008 ! L'enfouissement prévu de « l'araignée électrique » de Vimbouches, la fin des travaux du garage communal qui vaut le déplacement, le balisage et l'entretien des chemins, le goudronnage des routes qui devrait cette année connaître un regain de réalisations grâce au soutien de notre conseillère générale, les dégâts des eaux du mois de novembre qui nous placent en état de catastrophe naturelle après la constitution de nombreux dossiers et puis un hiver neigeux, (mais bien déneigé par nos employés communaux)...

Il faut porter une mention particulière à notre école des Abrits, menacée l'an dernier de la fermeture d'une classe, mais qui finalement, devrait compter 22 ou 23 enfants à la rentrée prochaine. Il me faut mentionner l'ambiance chaleureuse et l'encadrement pédagogique dynamique réalisés par une équipe jeune et innovante. Un projet d'éco-école a vu le jour qui associe tous les personnels d'enseignement, d'encadrement et de la cantine avec le soutien et l'engagement de notre municipalité et des parents d'élèves. Dans la droite ligne des actions des parents dans les années 80 qui avaient bénévolement aménagé l'école, ceux de 2009 ont déjà réalisé de leurs mains, une série de travaux d'insonorisation et envisagent une suite à cette action. Ce travail et notre soutien montrent notre attachement indéfectible à notre école, cœur de la vie communale.

Un petit mot d'amitié enfin pour notre ancien maire E Passebois, devenu maire honoraire, et dont la maison communale portera le nom à l'avenir, décision qui a été prise à l'unanimité par notre conseil. Quand je relève ma boîte aux lettres, j'ai pour lui un petit souvenir ému...

Voilà beaucoup de projets, d'espoirs qui prennent forme grâce à un Conseil soudé et toujours présent avec lequel je partage le travail et les soucis ; L'enthousiasme dans l'action, l'aide

de tous et les conseils m'ont permis de faire face à ma nouvelle situation. Il faut aussi remercier un secrétariat chaleureux et dévoué, toujours prêt à mettre ses compétences au service de notre collectivité. C'est cet ensemble harmonieux qui permet d'avancer et fait de la charge de maire de ce pays que j'ai choisi, un engagement passionnant...



Jean-Claude LIEBER

Etienne Passebois

« À l'honneur »

En ces derniers jours d'avril, la commune de St Frézal de Ventalon recevait la visite de Mme la Préfète de Lozère et de Mme Sophie Pantel, conseillère générale du canton du Pont de Montvert à l'occasion de l'honorariat d'Etienne Passebois, ancien maire de la commune. Au Plan de la Fougasse, elles étaient attendues par le maire actuel, Jean Claude Lieber, ainsi que ses deux adjoints, J.Hugon et A. Ventura pour une présentation de leur commune. Tout d'abord, le nouveau garage communal qui bien que bâtiment utilitaire a fait l'objet d'une réflexion esthétique pour son intégration dans le paysage cévenol. Schiste, lauze, bois, enduit de couleur sombre ont contribué à faire de ce garage un modèle d'architecture à la fois moderne et respectueux du milieu où il s'est implanté, à Pérens haut, au milieu de la châtaigneraie. La visite s'est poursuivie par un détour sur les hauteurs de St Frézal d'où E. Passebois présenta le paysage et évoqua le lieu mythique chargé d'histoire, le champ de bataille de Champ Domergue où s'affrontèrent Camisards et Dragons de Louis XIV en 1702. Puis fut présenté le dernier hameau de la commune, l'Ayrolles, créé de toutes

pièces lors des précédents mandats, afin de fixer de nouvelles populations. Mais le déplacement de la Préfète de la Lozère avait pour but principal, un évènement bien plus rare et inhabituel : remettre à Etienne Passebois qui dirigea la commune pendant 31 ans, la médaille de Maire honoraire. Devant la salle communale du Temple, une assemblée nombreuse de Saint- Frézaliens et d'amis d'E. Passebois, anciens maires des communes voisines, attendaient son arrivée. Le maire prenait alors la parole pour rappeler le rôle que son prédécesseur joua dans le regain démographique et économique de la commune. Homme d'ouverture et de culture, il sut accueillir de nouvelles populations tout en transmettant son savoir et sa connaissance profonde du pays. Cette maison commune qui fut réalisée après tant d'efforts et de ténacité, ce lieu de vie indispensable à la collectivité porte à présent son nom, sur une plaque dévoilée, ainsi que l'a décidé le conseil municipal. La surprise fut totale, car le secret avait été bien gardé et l'émotion de l'ancien maire fut à la mesure du symbole... Sophie Pantel lui rendit un vibrant hommage en rappelant le rôle qu'il



joua dans son engagement citoyen et pour son esprit de modernité, sa droiture et son désintéressement. Mme la Préfète retraçait ensuite une longue carrière au service de son pays, tant dans le domaine civil que militaire. Pour cet engagement de toute une vie, elle lui remettait la médaille de l'honorariat de maire au milieu des applaudissements de la salle. De mémoire et avec éloquence, Etienne Passebois rappelait avec modestie qu'il n'avait fait que son devoir. Le maire invitait l'assemblée à un vin d'honneur.

■
Jean-Claude LIEBER



les suivent, puis la plupart des familles. Cette tâche estivale importante donne une nouvelle idée, celle de faire connaître ce produit local et de le vendre à la fête... Alors, c'est décidé, la fête s'appellera «fête de la myrtille».

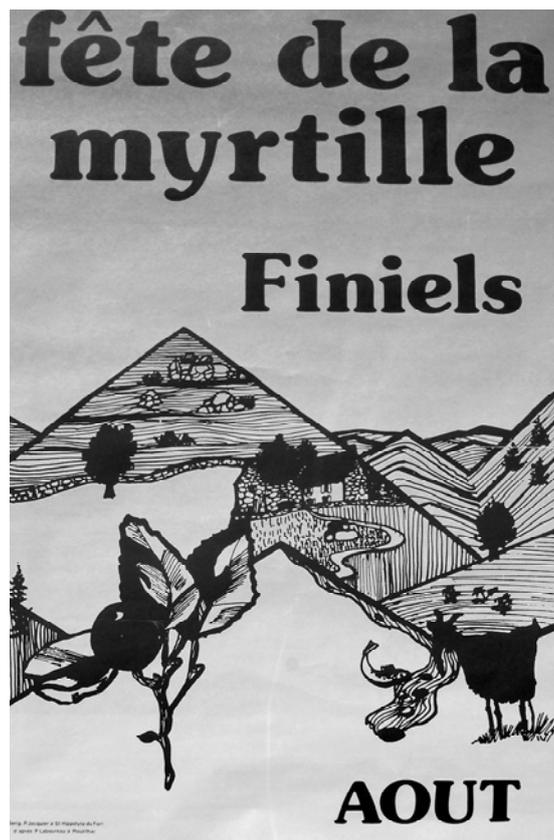
Parallèlement, il se passe plein de choses ailleurs. Le combat pour le Larzac ne laisse pas indifférents un certain nombre de jeunes Finiellois sensibles à la défense de ce territoire et acquis à cette cause, toujours prêts à se déplacer pour participer aux manifestations. Preuve, s'il en fallait une, Bernard a le souvenir d'une année où la date de la fête, qui déjà rassemble pas mal de monde, est remise en question en raison d'une opération prévue au Larzac

Au début des années 1970, tout bouge sur le plan culturel, notamment avec le mouvement occitan et une nouvelle philosophie autour de l'idée de culture gratuite, à la portée de tous, originale et de qualité se fait jour. Le festival d'Avignon et plus tard celui d'Aurillac développent la culture ouverte; l'art des spectacles de rue est en balbutiements... Bernard, Claudette et Francis se passionnent et, de réunions en contacts, entrent peu à peu dans des circuits. Bernard n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin pour aller voir et recruter des groupes de qualité à des prix abordables sur les grands festivals. Car les premiers groupes reçus à Finiels ne donnent pas toujours pleine satisfaction, de qualité inégale ou, pour certains, au

dernier moment viennent ou ne viennent pas... Il faut vraiment sauter le pas et assurer qualité et fiabilité en prenant des gens avec de vrais contrats.

La fête prend son essor

Le groupe «Blaguebolles» est une véritable révélation, capable de donner une dimension à la fois festive et de qualité à la manifestation. Toutes les familles de Finiels acceptent cette fête, moment fort dans l'année et la plupart des habitants participe à son organisation. Quelques personnes de Prat Souteyran, de Champlong de Lozère, de Montgros et du Pont de Montvert prêtent main forte. Si le public de départ est celui de la vallée de Finiels, la fête attire rapidement des gens un peu plus éloignés et aussi la population de néo ruraux qui s'installe dans toute la région et est encore assez mal intégrée. Le mélange d'aspect traditionnel et d'innovation fait alors se côtoyer des gens de mentalité et de culture différentes qui, tous finalement, se retrouvent dans l'esprit de la fête. Et d'année en année, spectacles et animations de tous ordres ne cessent de prendre de l'ampleur pour le plus grand plaisir des organisateurs poussés par le succès grandissant.



Première affiche, composée par Danièle Pantel



Le groupe «Blaguebolles» ouvre la voie aux spectacles de Finiels



Foule et spectacles se confondent pour le grand plaisir de tous

apprécier ce comportement peu habituel en spectacle. Retenue pour une deuxième année la troupe fait fureur avec son spectacle construit autour de rats. Des charmantes petites souris blanches aux rats de plus en plus gros et répugnants, aux énormes ragondins qui se baladent au milieu du public créant une panique contenue par les uns, débordante pour d'autres... Un cirque qui accèdera plus tard à un niveau international sous le nom de Zingaro. Ascension aussi pour les troupes Transe express, Gustave Parking ou Charli Encor... accueillies à leurs débuts à Finiels, qui fait alors figure de laboratoire culturel... Dans un genre beaucoup plus classique et forcément

plus consensuel, peuvent figurer la grande roue ou le spectacle des échassiers, ou encore les groupes musicaux de rue : Manja cat, Bas de Gamme... Pour les enfants, Bubble Circus et ses structures gonflables ou le jongleur Fanfan la Marguerite... Mais aussi les concerts de rock, reggae, jazz, salsa ou blues avec les groupes Oil Ventilo, Caroline Jazz Band, Stromboli... ou encore Révérends Blues, groupe plus connu aujourd'hui sous le nom de Réglisse avec son chanteur Roland Ramade et son célèbre titre Mets de l'huile... Côté théâtre, parmi les groupes, Naphtaline et sa mythologie grecque relookée, le théâtre Alligator, la compagnie l'Excuse...

Et côté frisson la grande chorégraphie aérienne des Arts Sauts en 1993 (voir encart page 15). La programmation va jusqu'à atteindre pour une seule fête une douzaine de prestations musicales et théâtrales, soit un total de quatre vingts artistes en 1992.

Mais l'abondance, la variété, la qualité de tous les spectacles proposés à Finiels, n'occulent en rien l'esprit créatif de tout un chacun. Dès les premières années, la scène ouverte proposée le dimanche après midi fait recette. Elle voit défiler des gens de tous âges qui veulent s'essayer au spectacle, s'exprimer à leur manière (chant, danse, musique, saynettes, mime...), de façon individuelle ou collective.

Parmi les « habitués des planches », le groupe Souteyran'Jazzy; Gilbert Grell et ses musiciens en herbe, ses élèves tout au long de l'année, fiers de jouer devant un public aussi large...

Vient aussi l'idée de tirer un feu d'artifice pour couronner la fête, cependant le feu traditionnel des fêtes votives, tiré en général par les pompiers, ne semble pas adapté au lieu.



ci-contre
Premier contact avec le nouveau cirque

pour augmenter les rentrées d'argent. Au comptoir de la myrtille, le débit est conséquent. Les saucisses grillées font également recette ainsi que le pèlardon sur un morceau de pain, le tout relevé par un verre de vin rouge..., des crêpes au sucre ou fourrées aux délicieuses confitures locales sans oublier les écuelles fumantes de soupe à l'oignon bien gratinée. Mais comme dans toutes les fêtes, ce sont les bars avec toute leur variété de consommations qui rapportent le plus d'argent. Cependant n'allez pas croire que la politique de la fête est seulement de récolter un maximum d'argent. Pour les organisateurs, d'autres facteurs sont à prendre en compte, par exemple la vente d'alcool en grande quantité qui peut engager leur responsabilité. Une année, la vente de sangria est volontairement arrêtée avant la fin de la soirée.

Et si l'ampleur de la manifestation ne cesse de croître, de plus en plus de bras sont nécessaires pour en assurer le fonctionnement. Chose extraordinaire, les volontaires affluent de toute part. Les amis des amis s'intègrent sans problème, tous entraînés dans un même élan. À ce stade, l'organisation devient la clé du succès et toutes les idées qui peuvent la faciliter sont les bienvenues. Le restaurant collectif organisé dans la grange de Marceau est unique en son genre. C'est une grosse entreprise ; il fonctionne de la veille de la fête jusqu'au lendemain et accueille gratuitement tous les actifs de la fête, y compris leurs enfants si tel est le cas, ainsi que les intervenants extérieurs. Au-delà de la qualité des repas et du coût raisonnable pour le comité, il est un formidable lieu de plaisir, de rencontre et d'échange, créateur de lien. Les groupes de plus en plus nombreux trouvent un réel plaisir à cette forme d'accueil, prolongé par des nuitées chez l'habitant et plus tard à la colonie de Finiels.

Le travail en amont de la fête est énorme et fait l'objet de nombreuses discussions au sein du groupe organisateur qui se réunit dès la fête passée pour faire un bilan immédiat, et noter tout ce qui a bien fonctionné et aussi ce qu'il faut éviter de reproduire. Les



1991, Circus Fabus Limited

vacances de Toussaint sont ensuite une bonne occasion de se retrouver pour faire avancer les projets de l'année suivante. Les orientations sont prises collégialement : quel genre de spectacles, quels stands et où, l'accueil, la sécurité, les idées nouvelles, des aménagements mieux adaptés... et de réunion en réunion les choses s'affinent. Pour les 15 ou 20 personnes qui constituent le groupe organisateur, les rôles se précisent. Chacun aura la responsabilité de telle ou telle chose : choix des groupes, contrats, commandes, autorisations, publicité, phasage des tâches... Et à quelques jours de la fête, se déroule la mythique distribution des rôles qui se concrétise par un immense tableau où s'alignent en vis à vis des tâches et des dizaines (plus d'une centaine) de noms, ceux des bénévoles d'ici ou d'ailleurs qui s'en acquitteront. Une charge pour eux ? Certainement pas. Pour la plupart, c'est un moment attendu. En général, ils sont là pour lever le doigt et se faire inscrire lors de cette ultime réunion, sinon il y a toujours quelqu'un pour relayer leur envie.

Un investissement énorme avec très peu d'aides

Le succès aidant, l'engagement

financier va sans cesse croissant. Des spectacles de plus en plus nombreux et chers, des commandes de plus en plus lourdes pour approvisionner les stands et le restaurant... bref, en 1993, une mise de fond de 320 000 F dont 135 000 F c'est-à-dire 42% correspondant aux spectacles, donnés gratuitement au public. Autant dire qu'il faut en vendre des fougasses, de la chantilly et des boissons pour récupérer de telles sommes. Les gens qui fréquentent la fête sont sans doute loin de se douter de ce qu'elle coûte réellement. Alain, trésorier à la suite de Gaston, se souvient de réflexions du genre « oh, ils doivent faire des ronds, avec le monde qu'il y a ». Mais qui connaît vraiment le prix des animations ? À la décharge du public, il faut reconnaître qu'il joue bien le jeu en consommant volontiers et sans compter aux stands de boissons et de bouffe. Dans les villages, les tournées de fougasses rapportent également de l'argent. La preuve, s'il en faut une, est que le chiffre d'affaires global permet chaque année non seulement de couvrir les dépenses engagées mais au-delà, d'envisager sereinement celles de l'année suivante et même de procéder à quelques investissements collectifs. Mais pas de démesure ; ce n'est pas parce que la recette a été bonne qu'il faut tout dépenser. Réminiscence de la sagesse paysanne sans doute : nos organisateurs gardent

Spectacle principal de 1993



Tout a commencé samedi 7 août à 20h30. 5000 personnes attendaient dans le pré que la chorégraphie aérienne commence autour de la structure géante des Arts-Sauts. 20 mètres de haut, 5 tonnes de poutrelles, de câbles et de cordes, 2 jours de montage. Ils ne furent pas déçus ; pendant quarante minutes les dix trapézistes enchaînèrent triples sauts, passes balancées et chutes vertigineuses. Il fallait retenir son souffle et contrôler ses émotions. Cette nouvelle création rassemble les meilleurs trapézistes français du moment : Stéphane Ricordel, Frank Michel, Stéphane Drouard, anciens de Fratellini et d'Archaos ; Véronique Goujat, spécialiste du trapèze sous montgolfière, vedette de plusieurs films pour Ushuaia.

Extrait d'un texte de Bernard Pantel paru sur La Lozère Nouvelle à la suite de la fête de 1993



Marceau Crespin. Et cet esprit collectif de développement local présidera tout au long des années d'existence de la fête et verra se concrétiser de multiples achats d'outils utiles à tous, tels une machine à charcuter et un matador pour tuer le cochon, une bétonnière, du matériel incendie, une débroussailleuse et un motoculteur, une estafette et une camionnette, ... A cela on peut rajouter, des aménagements dans le village, des aides à l'installation de jeunes, une participation au goudronnage des rues et plus récemment à l'aménagement du sentier Stevenson...

Le lundi, lendemain de fête est un jour très important. Dès le matin il s'agit de tout remettre en place... Un immense chantier de nettoyage et de rangement de matériel, mené rondement et avec méthode afin de faciliter l'édition suivante de la fête. Et le soir, le rey de bota s'adresse à tous ceux qui ont bossé. Un vrai bonheur pour eux, un grand moment inscrit à jamais dans la mémoire des enfants alors autorisés à faire un petit spectacle, en général feu

d'artifice organisé sous le contrôle de Philippe. Pour les grands, une soirée bouffe et danse dans la plus grande convivialité et la satisfaction du travail partagé et bien accompli.

Et un jour, l'aventure s'arrête

1963-1993, trente années et presque autant de fêtes. Quelques trous cependant, justifiés par l'esprit de solidarité qui a toujours présidé cette manifestation, solidarité entre habitants du village lors du décès de Serge Pantel par exemple. Puis, la décision de sauter le pas une des dernières années, pour ralentir un peu cette expansion devenue quelque peu inquiétante, et enfin la décision sans retour de cesser l'organisation de la fête pourtant en plein succès. Lassitude de la part des uns, regrets de la part des autres, incompréhension de toute une foule d'accros de longue date ou plus récents...

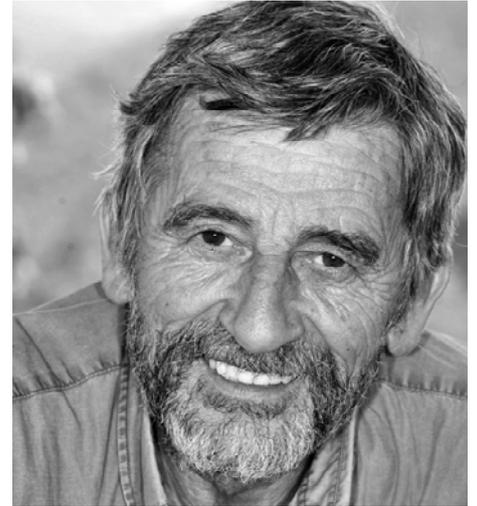
Bernard, l'initiateur, le papa de la

manifestation en assure le premier rôle pendant toute la durée, épaulé par un bon groupe de direction et secondé par une foule de volontaires sur qui l'on peut compter, toujours présents au début août. Pour lui, c'est le poids d'une lourde responsabilité, peut être l'envie de faire autre chose, mais surtout la démesure qu'il invoque. Une foule grandissante dans des espaces étriqués, une très lourde responsabilité au niveau de la sécurité, un débit énorme notamment d'alcool - 600 litres de punch par exemple - qui, bien que faisant partie de la fête, pose problème, quelques accidents sans gravité mais tout de même des gens de plus en plus difficiles à contrôler, des vendeurs à la sauvette et des gendarmes très discrets, trop discrets, un changement de mentalité... Bref un plaisir qui peu à peu prend l'allure d'une charge, se transforme en stress qui finit par gâcher l'été. « Paradoxalement, nous n'étions plus à la fête » écrit Bernard sur la revue Actuel 48 en 1993...



Rêve révolu révolution... spectacle présenté en 1989

Rencontre Avec Alain Brasseur. à Poussiels (Saint Andéol)



Echange de propos sur sa passion : la photographie !

Roland Mousquès : Tu viens d'exposer à Alès (à la Fourmilière, un lieu nouveau dont on vous reparlera) pendant trois mois.

On a pu voir ainsi le résultat de quelques années de travail photographique sur le thème : « les insectes et leur environnement ».

Peut on dire qu'Alain le photographe est de retour ?

Alain Brasseur : La photo est pour moi une passion ancienne. Avant mon arrivée en Cévennes, j'avais monté un petit « labo ». Mais la gestion des produits chimiques me contrariait, était compliquée et m'a provoqué des allergies. Distance donc, et depuis longtemps, je ne faisais plus que de la photo familiale. L'arrivée du numérique, il y a une dizaine d'années, a été comme un déclencheur. J'aime

bien la technologie, l'électronique, l'informatique et j'ai réalisé que l'on pouvait faire de la photo sans chimie (excepté les tirages, mais où je suis à distance) et puis avec le numérique tu peux photographier beaucoup et retenir peu, sans un coût trop grand!

R.M : Cette arrivée t'a-t-elle donné l'idée de faire autre chose que des photos de famille ?

A.B : Oui, j'ai eu envie de faire les photos que je n'avais jamais pu faire avant. Travailler suivant mes inspirations et mes désirs sans être soumis à une pression commerciale, comme à mes débuts de photographe.

R.M : Et ces désirs, qui sont-ils ?

A.B : J'aime bien faire de la photo de studio avec des éclairages, faire

par exemple de la photo de nu. C'est vraiment là où tu es dans la créativité totale et l'imaginaire.

Aujourd'hui, je fais des photos de la nature. Mais le plus grand mérite lui en revient : C'est elle qui est belle ! Elle fait le plus gros du travail !

R.M : Oui, mais en partie seulement, il y a aussi ton regard, donc ton art !

A.B : Oui, il y a le regard. Mais aussi l'appui du matériel qui est « hyper performant ». On fait des photos qui étaient infaisables, impensables il y a encore cinq ans, grâce aux optiques stabilisées ou aux mises au point prédictives !

R.M : Je reviens à ton rêve de travailler en studio, avec la lumière.

A.B : Oui, c'est central. La lumière





À RETENIR:

Alain Brasseur exposera le 11,12 et 13 juillet 2009

à la Rencontre des artisans d'art au Pont de Montvert

est fascinante. Dans mes photos de nature, la lumière n'y est pas toujours, mais je la recherche. On sait qu'on la trouve le matin, le soir on la trouve dans les lumières chaudes des soleils obliques. Le plus mauvais, c'est midi !

R.M : Pourquoi les insectes ?

A.B : Au début, comme tous les photographes, on aime bien les cadres en gros plan. Mais j'ai trouvé que ça n'était pas satisfaisant. Les insectes sont souvent des « aliens » utilisés par le cinéma pour en faire des films d'horreur ! Petit à petit, je me suis éloigné de lui pour qu'il soit la partie la plus petite dans la photo, un peu comme on le voit dans la nature. Donner de l'importance à son environnement ! En rajoutant bien sûr, la partie graphique et esthétique !

R.M : Donc le trépied de ton travail serait : la nature, la lumière et le graphisme ?

A.B : Oui, mais dans des compositions apaisantes ! Quand je fais mes affûts : c'est mon oxygène et ma respiration. L'observation et la contemplation sont liées. J'essaie de transmettre les émotions de la prise de vue dans mes photos. Ce côté détente, zen, qui j'espère peut apaiser

celui qui regarde, me fait penser que je fais des photos pour salle d'attente de docteur !!

R.M : Ne penses-tu pas que transmettre une émotion est le but de tout art ?

A.B : Oui, mais une émotion apaisante, sur de belles choses ! Je ne peux pas photographier des choses dures ! Etre photojournaliste de guerre, ça ne me conviendrait pas... je n'appuierais pas sur le bouton... J'aime montrer pour magnifier.

R.M : Photographier les insectes n'est pas anodin ?

A.B : Non, c'est un peu servir la cause de la biodiversité... Montrer une belle photo de punaise : ça peut faire hésiter quelqu'un à balancer un jet de pesticide ou d'insecticide sur elle... ou à l'écraser ! Ne pas contempler en silence la menaçante disparition des insectes pourtant indispensables à la survie de l'humanité.

R.M : Ces insectes, tu les photographies où ?

A.B : La plupart de mes photos sont faites à moins de 100 mètres de la maison. Mon studio : C'est mon jardin ! J'y mélange les plantes,





les légumes, les fleurs pour que les insectes s’y sentent chez eux ! Pas besoin d’aller loin pour voyager ! On se met à genoux dans les herbes hautes, les graminées ; au début tu ne vois rien ! Tu ne bouges pas et au bout d’un moment, tu vois des petits curieux qui viennent te voir ; il y a plein de bestioles qui vont s’approcher !

Il y a des mauvais jours où l’on ne prend pas de bonnes photos... on n’est pas inspiré ! Et puis d’autres jours, sans s’y attendre, les choses paraissent faciles, la photo se met en place toute seule.... Ça c’est extraordinaire, je ne sais pas à quoi ça tient !

R.M : Maintenant, c’est quoi la photo pour toi ? Un passe-temps ? Une passion ? Un oxygène ?

A.B : C’est une addiction ! Je me dis souvent : j’aimerais faire, au moins, une bonne photo par jour ! mais c’est dur ! En dehors du fait qu’elle soit nette et bien exposée, il faut la présence d’une émotion, d’un regard, d’une lumière, d’un graphisme... on n’y arrive pas à tous les coups, la recherche d’une valeur artistique dans la photo n’est pas facile !

R.M : Avant on ne photographiait pas systématiquement, maintenant grâce au numérique... on « mitraille » !

A.B : C’est un vrai problème !... On

voit dans la presse une baisse de la qualité des photos ! L’événementiel prend le dessus sur la qualité !

R.M : En faisant de la photo, que recherches-tu ?

A.B : Je cherche à faire de belles images, à surprendre mes amis, à percevoir une reconnaissance du travail que je fais. Mes enfants m’ont poussé à montrer mes photos, à les exposer, après des années sans le faire. Sortir les photos de l’ordinateur ! Du coup, ça me donne l’envie de continuer... de me faire une petite place parmi les grands photographes de la nature.

R.M : Au quotidien, qu’est ce que la photo t’amène en plus ?

A.B : C’est ma partie artistique. Une possibilité d’écrire avec la lumière. Une recherche... gratuite, pas liée à la nécessité de faire pour gagner ma vie. C’est une contemplation et ma respiration !

R.M : Par quoi passe cette envie de continuer ?

A.B : Par l’envie de progresser !... dans la technique, dans mon regard, dans ma sensibilité !... oui : progresser, c’est un entraînement quotidien ! Tu peux faire de la photo, même sans appareil. Tu peux cadrer, mentalement. Ton œil s’exerce, petit à

petit. Le regard se forme. Il se forme aussi en allant voir les expos des photographes.

R.M : Comment les connais-tu ?

A.B : En regardant leurs livres, leur site Internet et les revues spécialisées. Connaître le travail des grands photographes : ça me tire vers le haut ! En regardant certaines photos, je me dis que j’aurais bien aimé les faire !

R.M : As-tu un site Internet ?

A.B : Pas encore. Et puis l’écran ne rend pas comme un tirage !

R.M : L’expo d’Alès a eu du succès et tu vas exposer les 11, 12 et 13 juillet à la rencontre des artisans d’art au Pont de Montvert.

Je ne peux qu’inciter les lecteurs du Vent des Bancelles à venir te rencontrer et voir tes photos exposées.



Roland MOUSQUÈS



Trois modalités d'interventions

Trois modalités d'intervention pour améliorer les châtaigneraies à bois des Cévennes : À gauche, une coupe rase, intervention classique pour les taillis vieillis de bonne qualité (Le Pompidou). en haut à droite un détourage localisé autour d'une tige d'avenir. En bas à droite une expérimentation de réhabilitation forestière d'un vieux verger abandonné, où on distingue les jeunes tiges d'avenir éclaircies (St Martin de Lansuscle).

Aujourd'hui, comment améliorer les bois ?

Les techniques de gestion forestière du châtaignier sont désormais connues et de mieux en mieux maîtrisées (la 2^{ème} partie de cet article, diffusé prochainement, fera un point sur les méthodes de gestion du châtaignier à bois).

Une fois le cycle de production entamé, suite à une coupe ou une éclaircie, les interventions sont assez simples à expliquer et à suivre.

Ce qui est plus difficile à mettre en place, ce sont les étapes préalables : le diagnostic de la « station » forestière (lire plus loin) et surtout les travaux

permettant de remettre la parcelle sur les rails de la production de bois de qualité, à partir d'un état actuel très embroussaillé et irrégulier, où se côtoient toute sorte d'arbres, depuis les plus beaux jusqu'aux plus médiocres. Souvent, les vieux arbres greffés, parfois secs, sont encore en place au milieu des tiges plus jeunes, de qualité variable.

Les propriétaires, qui bien souvent ne sont pas des forestiers de formation ou ignorent à qui s'adresser, éprouvent des difficultés à mettre en place ces travaux de réhabilitation forestière. D'où l'intérêt de l'appui proposé par le CRPF auprès des personnes intéressées.

Le diagnostic : une étape indispensable

Lorsqu'il s'agit de produire du bois de qualité, il faut absolument que les arbres soient adaptés aux sols sur lesquels ils poussent.

Or l'implantation massive et généralisée des vergers à châtaignier, les exigences un peu différentes de la production de fruit et surtout l'entretien quasi-quotidien qu'apportaient les habitants à leurs vergers nourriciers, ont permis de maintenir des châtaigniers sur des sols où il est impossible d'envisager la production de bois de qualité.





L'opération la plus intéressante, quand elle est possible, reste l'éclaircie, comme ici dans une châtaigneraie de qualité, entretenue régulièrement, sur la route des crêtes (St Andéol de Clerguemort).

A terme, cette parcelle fournira de beaux bois pour la construction, la menuiserie...

À RETENIR:

Pour établir ce diagnostic, contactez les conseillers forestiers du CRPF ou téléchargez les fiches techniques spécifiques au châtaignier, sur le site Internet (www.crpflr.com).



Il faut donc établir un diagnostic sérieux de la parcelle avant d'envisager de s'y investir (en temps ou en argent) pour produire du bois de qualité. Un premier indice simple : si les taillis de châtaigniers adultes font moins de 14 mètres de hauteur, on peut douter de l'adaptation du sol.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez et téléchargez gratuitement les fiches techniques sur le site Internet du Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc-Roussillon : www.crpflr.com ou participez aux journées d'information et aux stages de formation régulièrement organisés dans les départements.

CRPF Lozère :
04 66 65 26 79 ou
lozere@crpf.fr

Des notions multiples à connaître et des passerelles avec les professionnels locaux... Au-delà du diagnostic initial de la « station forestière » où poussent les arbres, il faut savoir comment intervenir, quand et pour quels objectifs. Là encore, les variantes sont grandes, suivant qu'on se

trouve dans une forêt dense, présentant des arbres de qualité ou devant une forêt vieillie, où les vieux vergers dépérissants n'ont pas été remplacés par de jeunes tiges vigoureuses. La desserte aussi est importante. Le diagnostic individuel, élaboré par un professionnel à l'échelle de la parcelle, est primordial pour guider les propriétaires dans leurs choix de gestion.

Parfois ce sont des interventions homogènes et de grande ampleur qui conviennent (coupe rase ou éclaircie « en plein »), parfois ce sont plutôt des interventions ponctuelles, autour des seuls arbres de qualité, qu'il faudra privilégier.

Une complexité qui rebute certains propriétaires, d'autant qu'il faut ensuite estimer la « rentabilité » des interventions et trouver les professionnels locaux les plus à même de réaliser des travaux de qualité, en connaissance de cause.

Ces professionnels existent, à la fois pour l'exploitation et pour le sciage des bois, mais ils sont bien souvent méconnus et mériteraient une publicité bien plus importante ou au moins une mise en relation plus importante avec les propriétaires.

Les Plans de Développement de Massif forestier :

4 ans de travail aux côtés des propriétaires cévenols

Depuis 4 ans, grâce à l'appui financier de nombreux organismes, le CRPF a pu embaucher un technicien spécifiquement dédié à l'appui des propriétaires forestiers, dans la zone des Cévennes lozériennes.

D'abord dans le secteur de la Vallée Française et de la Corniche des Cévennes, ensuite dans celui de la Vallée Longue et du Ventalon.

Pour aider ces propriétaires à bien gérer leur patrimoine boisé, des diagnostics ont été établis gratuitement sur les propriétés, les interventions à réaliser ont été identifiées, localisées et suivies, des liens ont été faits avec les professionnels concernés.

Des journées d'information et des cycles de formation à la sylviculture du châtaignier ont été organisées.

En tout, ce sont plus de 100 propriétaires qui ont bénéficié de diagnostics-conseils, ayant abouti à l'amélioration de plusieurs dizaines d'hectares de châtaigneraies à bois et à la confortation de plusieurs emplois locaux dans la filière spécialisée. Au final, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros qui ont été injectés dans la filière locale, depuis le propriétaire jusqu'aux transformateurs.

Les journées d'information et de formation ont réuni plusieurs centaines de personnes, preuve de l'intérêt et des besoins d'appui. Aujourd'hui, l'animation est arrêtée, faute de moyens. Des suites sont pourtant nécessaires, pour pérenniser ce travail d'appui aux producteurs, dont les résultats ne peuvent se juger que sur le moyen terme.

On comprend là tout l'intérêt d'un accompagnement des propriétaires-producteurs, tel qu'il a été proposé depuis 4 ans par le CRPF. Souhaitons que cette initiative puisse être poursuivie, dans l'intérêt collectif des Cévennes. ■

Les sentiers, patrimoine naturel et culturel de notre commune...

Les sentiers de la commune de St Frézal ont connu deux événements décisifs durant le vingtième siècle...

Je n'étais pas là au premier mais me souviens bien du second. Je n'étais en effet pas là lorsque les PTT (Poste – Télégrammes – Téléphone) ont équipé le facteur d'une mobylette. Jusqu'alors en effet il arpentait à pied la plupart des sentiers qui rejoignaient les habitations isolées ou les hameaux. C'était la voie la plus rapide, on arrivait tout de suite aux maisons. Mais du jour où il fut motorisé, son itinéraire s'est allongé puisqu'il devait à partir de la route départementale, reprendre chaque fois à l'aller et au retour la voie d'accès carrossable. Je revois Gaby Fort casqué chevauchant son véhicule déboucher sous les sapins du chemin. Mais je me souviens aussi lorsqu'on voulait faire une balade un peu longue, on devait désormais prendre les voitures pour atteindre les crêtes ou le Lozère. Les genêts, les ronces, les arbres morts avaient envahi la plupart des sentiers. Dès lors les dessertes aux habitations restèrent longtemps en forme de

peigne : à part les habitations jouxtant la départementale, toutes les autres, et elles étaient très nombreuses, étaient au bout d'une impasse carrossable. En passant en voiture on en lisait les indicateurs. Pour notre vallon : Cessenades - Le Chambonnet, La Combe, Les Abrits, Le Bois de Pantel, Le Salson, Conches, Leyris... et j'en oublie... Et les habitants saisonniers que nous étions n'avaient aucune raison de quitter à pied comme en voiture la départementale, si ce n'est dans un but précis de visite à savoir très rarement.

Et puis, une année, c'est le second événement, sous l'impulsion de son maire Etienne Passebois, la commune trouve les moyens d'ouvrir à nouveau les sentiers de maison en maison, de hameaux en hameaux. Quelques habitants entrent dans le mouvement et se mettent aussi à rouvrir quelques voies. Monsieur Larguier dégage la descente de l'Airoles au Chambonnet. On peut désormais programmer des

boucles, d'une heure ou de plusieurs de promenade. On redécouvre alors des combes fraîches, les ruisseaux et les ponts d'autrefois, les crêtes ventées et chauffées de soleil. On longe le rucher, les boutades, les cimetières, on traverse les vergers. Car ces chemins ont été faits pour des hommes ou des bêtes chargées se rendant ou revenant du marché, ils progressent régulièrement dans les pentes, font les détours nécessaires dans un environnement quasi paysager.

Mais la réouverture des sentiers a recréé de nouvelles opportunités de rencontre. L'arrivée d'un piéton est de toute autre nature que celle d'une voiture. On a le temps de se montrer, de faire un peu de bruit pour que celui ou celle qui bine son jardin redresse la tête ou on passe discrètement à l'heure de la sieste. Si la porte ne s'ouvre pas complètement, on se retrouve autour de la fontaine.

Tous les marcheurs connaissent cette source aménagée au fond d'un vallon à l'extrémité de toute voie carrossable où l'on est accueilli par deux petits flacons de sirop, un verre et une bouilloire qui a retrouvé un nouvel emploi puisqu'elle est équipée d'une gaze pour filtrer l'eau fraîche avant de se servir.

Ainsi les sentiers de notre commune constituent un patrimoine naturel et culturel particulièrement précieux. Ce ne sont pas des chemins de grandes traversées, ils suivent rarement une draille. Ils n'empruntent pas toujours les anciennes voies carrossables qui reliaient les villages.

Parfois il est vrai, leur trajet est repris par une piste d'exploitation forestière plus récente. Mais dans l'ensemble leur





existence est aujourd'hui soumise à une double menace de disparition. D'abord le manque d'entretien. Les trinquats, les murettes, les béals ne sont souvent plus que traces. L'écoulement des pluies, la végétation envahissante, le gros gibier les détruisent chaque année. En sera-t-il de même des sentiers ?

Ensuite, par définition, puisqu'ils servaient de lien entre les habitants, ces sentiers s'approchent des maisons, ils pénètrent même souvent au cœur des habitations entre la terrasse et les pièces à vivre. Voilà que ce patrimoine collectif précieux vient contrecarrer nos réflexes de défense, notre instinct de propriétaire. L'autre jour j'ai soudain vu apparaître ainsi devant la porte un couple étranger à la région nous interroger sur un ton inquiet : c'est une propriété privée ici ?

Tous les marcheurs connaissent aussi ces propriétés que leurs habitants forcent les randonneurs à contourner. Soudain il faut quitter le chemin à flanc de montagne, monter droit dans la forêt – un passage il est vrai y a été débroussaillé – progresser ensuite à flanc de coteau sur une trace à peine dégagée, puis piquer dans la nature pour retrouver le vrai chemin d'origine, car ces itinéraires d'arpenteur n'ont plus rien d'un chemin. Et si tous les propriétaires choisissent cette option !

« Et le droit ? » me direz-vous. L'expérience nous apprend que le recours à la loi ne permet pas ici d'arbitrer vraiment les conflits d'intérêt entre promeneurs, randonneurs et propriétaires. On a commencé à chercher des solutions dans plusieurs directions : - D'abord il nous faut comprendre ensemble que l'existence des sentiers et des droits de passages pour les randonneurs n'est pas seulement l'intérêt de ces derniers. Les randonneurs d'aujourd'hui sont pour la plupart les hôtes des gîtes, des chambres et des tables d'hôtes, les clients des loueurs d'ânes que la traversée en piéton de nos communes a attirés ici. L'usage des sentiers représentent une composante essentielle du tourisme vert caractéristique de nos terroirs, avec les baignades, les sites naturels ou historiques. Comme les bords de mer, ils font partie de domaine public. Leur entretien, leur libre accès contribuent directement au développement local.

- Ensuite, il est tout à fait légitime, surtout lorsqu'on habite tout au bout d'un chemin carrossable, lorsqu'on a choisi d'être hors des lieux de trafic, de préserver un domaine privé. Mais celui-ci doit-il se modeler sur les limites de la propriété ? Entre une fermeture radicale qui ne tient pas compte de l'intérêt général et l'intrusion d'étrangers de passage dans la vie privée,

on doit pouvoir préconiser une alternative réglée à la mesure de chacun. Certaines maisons ont eu autrefois une voie piétonnière de contournement; nos ancêtres n'étaient pas toujours avides de se fréquenter. On peut donc retrouver ou inventer un contournement du cœur des habitations qui reste un chemin, plus ou moins distant des maisons selon les désirs de chacun. C'est là un défi contemporain de bonne entente, comme l'ont été par le passé l'usage de l'eau, du gibier, des cultures, des champignons... on devrait pouvoir y arriver.

■
Maurice JEANNET

Paraulas al país de las pèiras

Existís, cap mont, sus los travèrses de Losera, de montets clapassuts, de pèiras amassadas, totes quilhats coma de soldats, fintant l'immensitat e desfisant los autres, orfanèls, semenats a l'azard. Se totes troban genesa dins la nuèch dels temps, cadun la seuna istòria, testimoniatge d'una civilisacion montanhòla vidente.

« Quanti molon de pèiras ! Quanti molon de clapasses ! » vaquí las primièras paraulas que s'escampan de la boca dels toristes espantats qu'arriban en vacanças dins lo nòstre país.

« Cossí fan las vacas per trovar pitança e lachejar ? Cossí podon tener sus aqueles penjarassas sens se desbatilhar, » Es vertad, al país del granit, dempuèi lo Ron dels chins baugs, dusca al Ron de l'agla, las pèiras escupidas per las entralhas de la tèrra, rosegadas per lo gèl, la pluèja, lo vent, formiguejan de pertot. Las mas remirablas, los clapasses los mas majestuósas, an estat batejats ; lor nom es lo testimoniatge de l'istòria (Ron del Chastel, Ron de Montal, Capèl de Napoleon), de la vida vidanta (Ron des chins baugs, de l'ase, del buòu, dels muòls, del deves, de la vinha, de l'agla, de la pudissima) o d'una vision, d'un image (Rond del burre, de las asclas, de la fenestra, de l'esclòp, de la torta, del calhau, de moracon, musèl, lo clap).

Aqueles noms fan pantaisar lo nòstre esperit, fan cantar lo país. Se cadun podià contar lor istòria ne auriá de paginas e de paginas ; ièu ai agut l'escasença de n'encontrar qualques uns.

Lo Ron dels chins baugs:

Es aquí, tresplombant lo lac de Barandon ont una colonia de bernats pescaires s'es implantada. A l'agachar, aquel caòs, las pèiras quilhadas semblan de chins arroquits, assetats sobre lo cuól, lo morre tibad vers lo cèl, badant lor dolor. Lo retrach vertadièr d'una istòria que se desbanèt i a qualques desenats annadas, sus lo sèrre de Contrasts entre las Laubias e las Sagnas.

Aquí un jorn d'auton, un cap pastre, Mestre VIDAL, alara qu'aviá decidit d'endralhar las bilhardas en direccion del país bas, volguèt tornar a las Sagnas calinejar un darrièr còp sa mia que deviá maridar a la prima. Aprèp aver fèstejat, la larmeta als uèlhs, quitèt lo vilatjot amb sos dos chins ; mas d'un còp las nivols s'espètèron, traguèt de nèu e l'aura nalta se levèt; los borilhs cinglavan sos uèlhs e lo freg, pauc a pauc, lo penetrava. L'afar durèt pas : nòstre òme trabuquèt dins la nèu e se daissèt anar. Los dos chins demorèron aquí, a l'abric del clapas, udolant de pena e de fam la majièra part del temps, coma baugs. Dempuèi, lo silenci es tornat, los chins empeirats son totjorn aquí... e se ausisèt udolar, aquò's pas pus eles mas dos lops que cercan a s'amogar.

Lo Ron del Chastel :

Quand sèt sus la plaça del Pont de Montvèrd e que levatz lo morre en

vòstre asuèlh una montanha coronada de faus que pauc a pauc amagan lo caòs del rond el Chastel : un pilhardas de ron que tresplomba Tarn, velhant sus las valadas capmont e capval. S'avètz un pauc de corage e de curiositat, podètz i vos gandar ; e quand serètz amont, tot a l'entorn del ron, veirètz de pans de parets plan bastits, de cantons d'esquera e d'emplaçaments de fustas talhats dins la pèira. Es aquí que cal cercar l'origina del Pont de Montvèrd. Segurament un castèl o pus lèu una citadela èra quilhada ; trovèm sa traça sus un pergam latin de 1339 que parla d'un castel nomenat : Castrum de Monte verdi.

De fach dins las annadas 1200, una còla d'albigeses, victimas de las persecussions de la gleiza seguèron capmont Tarn e trobèron aquí un liòc que parèissia inaccessible : l'enemic èra vistat de pertot : Mont Losera, Sèrre del Segu, valat del Tarn, par-ròquia de Frutgièras. Lo senher de Mons, mestre de la ciutadèla, èra lo



●●● vassal del baron de Florac. Puè, pauc a pauc, lo vilatge espeliguèt en bas, sus las broas de las tres rivièras Tarn, Riubelet e Martinet.

Lo Ron de la bòchibarba:

Quanti brave nom ! De que pòt se cabir darrièr aquel toponime ? Una bestia òrra ? Un sanguinari de primièra a la barba blava ? Non rès de tot aquò ! La bòchibarba, mòt a mòt barbata de bòch, es una planta amb de borra longarassa a l'entorn de l'ovari. La flor es jauna e sos capitols se durbissan a l'entorn de 8 oras lo matin e se barran a l'entorn de dos oras l'aprèp dinar.. Lo nom francès es « le salsifi des prés ». Mas es probable que i aguèt confusion entra « lo salsifi des près » e son cosin « l'arnica ».

Aquel ron se troba sota lo Pic de Finials en direccion del sud .

E quora éram manits e que demandavam al pastre se trobavá pas lo temps long , nos repondiá. « Cò que me manca lo mai es la bòchibarba de la Loiseta » ; e nosautres, pobres ninòis, compreniam pas. Un dezenat d'annadas aprèp lo secret èra levat.

Lo Ron de las Asclas, lo Ron de la fenèstra, lo Ron del burre :

Tres pèiras remirablas a l'entorn de Vilanòva :

La primièra de 10 mestres de nalt, talhada e retalhada de nalt en bas ; nòstre poeta paisan Eli Malachana vèi aquí la marca de l'espasa de Roland de Ronceveaux.

Lo second es coma una fenèstron ; alara mèfi quant amassatz d'airalets e que la foira vos trapa , pensatz qu'un uèlh pòt estre aquí a vos agantar ; Quanta vergonha !

Lo tresen, un talhonas de burre, gigant, de mila tonas que durmis de milhèrats d'annadas durant . Un nom fòrça evocatiu dins un país ont las femnas fasián de burre ; un burre vertadièr, uèi se diriá « bio » que lo monde de la vila se caravan de manjar.



totjorn aquí, mestre del cèl, a la recerca d'un rat, d'un perdigal, d'una lèbre ; de còps s'asarta a vistarhar los entorns del Pont de Montvèrd. Aquel liòc es un endrech per randolejar e se sèt assedats, davant de far un penequet, podètz vos assetar al chalet de l'Agla per bèure un canon e far petar un tròç de cambajon.

■
Alan PANTEL

Paroles au pays des pierres (traduction)

Il existe, là-haut, sur les versants du Lozère des chaos de rochers, qui, tels des soldats montent la garde, veillant sur l'immensité, défiant les autres pierres, orphelines émergeant au hasard. Si tous ont la même genèse- qui remonte à la nuit des temps- chacun a son histoire, témoignage d'une civilisation montagnarde bien présente.

« Mais que de pierres ! Que de chaos! »
Voilà les premières impressions des touristes qui arrivent en vacances dans notre pays.

« Comment font les vaches pour trouver à manger, pour fabriquer du lait ? Comment peuvent-elles tenir sur ces versants abrupts, sans se casser une patte ? »

C'est vrai au pays du granit, depuis le Roc des chiens fous, jusqu'au Rocher de l'aigle, les pierres, jaillies des entrailles de la terre, érodées par le gel, la pluie, le vent, fourmillent de partout. Les plus remarquables d'entre elles, les chaos les plus majestueux ont été baptisés; leur nom est le témoignage de l'histoire (Ron du Chastel, Ron de Montal, Chapeau de Napoléon), de la vie quotidienne (Rocher des chiens fous, de l'âne, du bœuf, des mulets, de la vigne, de l'aigle, ...) ou d'une image, d'une vision (Rocher du beurre, de la Fenêtre, Fendu, sabot, du Couillou...)

Tous ces noms font rêver notre esprit et chanter le pays. Si chacun de nous pouvait raconter leur histoire, il y en aurait des pages et des pages ; moi j'ai eu l'occasion d'en rencontrer quelques uns de plus près et c'est leur histoire que je vais vous conter.

Le Rocher des chiens fous:

Il est là, ce chaos, surplombant le lac de Barandon habité par une colonie de hérons. A bien l'observer, les pierres bien dressées, semblent des chiens pétrifiés, assis sur leur arrière-train, la gueule tendue vers le ciel, hurlant la douleur. Ils sont vraiment le portrait d'une histoire qui s'est passée, il y a quelques dizaines d'années, sur le serre de Countrasts entre les Laubies et les Sagnes.

Là, un jour d'automne, un maître berger, Maître Vidal, alors qu'il avait décidé



de reprendre la draille pour rentrer au pays bas, voulut faire demi tour pour aller dire un dernier adieu à sa promise qu'il épouserait au printemps, à la montée des troupeaux ; après un repas de fête, la larme à l'œil, il quitta le petit village, accompagné de ses deux chiens ; et soudain, les nuages s'éventrèrent, la neige tomba en abondance et le vent du nord se leva : les flocons lui cinglaient les yeux et le froid, peu à peu, enfonçait ses longs doigts dans ce corps meurtri. Brusquement, notre homme bascula dans la neige et lutta jusqu'à son dernier souffle. Les deux chiens restèrent là, tout l'hiver, à l'abri du chaos, hurlant de peine et de faim, comme fous.

Depuis le silence est revenu, les chiens pétrifiés sont toujours là...et si vous entendez au cours de vos randonnées des hurlements, ce n'est pas eux, mais ceux de deux loups qui cherchent territoire.

Le Ron du Chastel :

Quand vous êtes sur la place du Pont-de-Montvert, et que vous levez la tête en direction du sud ouest, vous avez devant vous un mont couronné de fayards qui peu à peu cachent le Chaos du Ron du Chastel : un énorme rocher qui surplombe le Tarn, veillant sur les vallées en amont et en aval. Si vous avez un peu de courage et de curiosité vous pouvez vous y rendre et quand vous serez là haut, tout à l'entour du bloc, vous verrez des pans de murs bien conservés, des angles à l'équerre, des emplacements de poutres entaillés dans la roche. C'est là qu'il faut chercher la genèse du Pont-de-Montvert. C'est là qu'était juché un château, plus vraisemblablement une citadelle dont nous trouvons la trace sur un parchemin latin daté de 1339 et intitulé : le Castrum de Montevert. De fait, dans

La traite des êtres humains : Oui cela existe.

«Assise sur la terrasse à contempler ce paysage merveilleux des collines cévenoles de Saint Frézal, je savoure ce calme bleu qui me permet de me ressourcer et de déconnecter des souffrances entendues ces derniers mois. Des souffrances que peuvent subir les jeunes femmes victimes de traite à fin de prostitution. En effet ...»

Comment supporter que chaque année plusieurs millions de personnes soient victimes de trafic d'êtres humains (TEH) ? Ainsi les femmes victimes de traite à fin d'exploitation sexuelle, sont vendues, parfois plusieurs fois, violées, menacées et forcées à se prostituer. Des responsables de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estiment que 700 000 à 2 millions de femmes et d'enfants sont vendus chaque année et que ce trafic alimente une industrie dont les profits oscillent entre 12 et 17 milliards de dollars par an.

« Pour eux nous étions moins que des animaux. Vendues, achetées, séquestrées, tout ça sous la contrainte. C'est la peur qui te fait danser, c'est la peur qui te fait coucher avec n'importe qui, c'est la peur qui te fait faire n'importe quoi », explique Viola, de Moldavie, 20 ans, forcée à se prostituer.

D'où viennent-elles ? Principalement des pays pauvres ou des régions en crise. Des gens sans scrupule vont leur faire miroiter un travail, un mariage, une formation, bref une vie meilleure à l'étranger. Et ces promesses peuvent venir de membres de leur entourage familial, voire de leur propre famille. Pourquoi se méfieraient-elles donc ? Selon les Nations Unis on dénombre aujourd'hui 127 pays d'origine (d'Europe centrale et de l'est, d'Asie, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes).

Pourquoi ne s'enfuient-elles pas ? Parce qu'elles ont peur. Après avoir été vendues, elles subissent une période de dressage qui va les déshumaniser et leur faire accepter docilement leur sort. Ce dressage se fait dans une grande violence : passage à tabac, viols répétés et collectifs sont communément employés. Elles sont piégées, les menaces sont permanentes et peuvent porter sur la famille. Les trafiquants n'hésitent pas à menacer de tuer leurs enfants restés au pays, ou de faire subir le même sort à une sœur ou une cousine. La honte aussi les empêche de s'enfuir, les trafiquants menaçant de dévoiler à leur famille la vie qu'elles mènent. Certaines femmes, issues des pays subsahariens, sont liées par un rite magique à leur trafiquant. Durant une cérémonie, le marabout prélève et enterre des poils pubiens, des cheveux et du sang de la femme. Cette forme de

pression psychologique et culturelle empêche les victimes de reprendre leur liberté.

« Si je refusais (d'avoir des relations sexuelles avec des clients) j'étais menacée. Il pointait son arme sur ma tête et disait : « si tu ne le fais pas, tu seras morte dans les prochaines minutes ». Il avait une arme, il lui suffisait de dire « fais ceci ou tu meurs ».

Pourquoi ne les protège-t-on pas ? Parce que l'Etat ne met pas suffisamment de moyens pour identifier et protéger les victimes de traite. Il existe pourtant des textes de droit internationaux sur la lutte contre la traite des êtres humains. Ainsi la convention du Conseil de l'Europe contre la traite des êtres humains, que la France a ratifiée le 9 janvier 2008 fait obligation aux Etats parties « d'adopter des mesures législatives ou autres pour identifier les victimes [...] pour assister les victimes dans leur rétablissement physique psychologique et social ». Or, ces personnes sont plus souvent considérées comme des délinquantes (racolage passif, étrangère en situation irrégulière) et non comme des victimes. Même lorsqu'elles parviennent à se faire identifier comme victime de la traite, les femmes exploitées rencontrent de nombreux obstacles pour faire valoir leur droit à une protection et une assistance. La traite des êtres humains est une pratique intolérable, Amnesty International France entend bien inciter le gouvernement à mettre en place un dispositif d'identification et de protection des victimes.



Contacts

le groupe d'Alès
Cévennes d'Amnesty
International

adresse :

espace André
Chanson, place Henri
Barbusse 30100 Ales

tél: 04 66 30 27 99
ou 06 11 40 35 37

■
Muriel de GAUDEMONT

« Les Cévennes racontées »

Roger Lagrave dont la réputation de conteur n'est plus à faire et dont la plume continue allégrement son cheminement, vient de publier aux éditions «Gévaudan-Cévennes» 48400 La Salle Prunet, un ouvrage « Les Cévennes racontées ».

Il s'appuie et cite quelques passages de textes d'André Chamson, académicien, oh combien connaisseur et amoureux de cette terre.

Nous notons un de ces extraits :

L'esprit des Cévennes

Quelle autre région offre -t-elle au voyageur autant de beautés naturelles, autant de leçon d'Histoire, et autant de chances de paix ?

Rien de plus contrasté que les paysages de cette contrée : Causses ou Cévennes, ubac ou adret, cagnons ou hautes vallées, sommets dénudés ou forêts profondes, mousses et lichens du Septentrion ou cyprès et oliviers de la Grèce ou de l'Italie. À certains endroits, belvédères ou corniches, de la Cam de l'Hospitalet, de la crête de l'Aigoual, du rebord d'Aire de Côte, la Terre ressemble à un océan en furie dont les flots se seraient figés au plus fort de leur colère.

Rien de plus tragique que l'Histoire de ces montagnes. On dirait un résumé de tout ce qui fait horreur aux hommes de notre époque : la persécution de l'Homme par l'Homme, la guerre totale, avec ses terres brûlées, ses dévastations, tout le cortège sanglant des génocides, mais aussi, mais surtout, l'héroïsme du persécuté et, manifesté d'une façon exemplaire, l'esprit de la résistance et du sacrifice.

Mais plus que les beautés de la nature, plus qu les terribles leçon de l'Histoire, ce qui s'offre à nous dans ces vallées et dans ces vallons, sur ces pentes ou sur les sommets de ces montagnes, c'est une qualité de silence, une chance de paix comme on n'en trouve presque plus jamais dans le monde où nous devons vivre.

L'esprit des Cévennes ? C'est, peut-être, la conquête de cette sérénité de l'âme, à travers les tumultes de la nature et de l'Histoire.

André CHAMSON

LES CÉVENNES RACONTÉES

Par Roger Lagrave



« Plus que les beautés de la nature, plus que les terribles leçons de l'histoire, ce qui s'offre à nous dans ces vallées, c'est la qualité de silence, une chance de paix comme on n'en trouve presque plus jamais dans le monde où nous devons vivre. **L'Esprit des Cévennes**, c'est peut-être la sérénité de l'âme à travers le tumulte de la Nature et de l'Histoire. »

André Chamson

- Éditions Gévaudan Cévennes -

Et l'auteur nous amène, dans un parfait mais combien agréable désordre, dans la diversité du monde cévenol :

- dans sa réalité : les cocons, les châtaigniers, le pélardon, le schiste, le menhir...
- dans ses rêves : plume d'ange, naissance d'un conteur...
- dans son histoire où celle des camisards tient une bonne place. Souvent la marque de la Bible et de la religion – protestante – est forte. Mais n'est-ce pas une vérité, un élément majeur de ce territoire ?

Quoi qu'il en soit, nous disons volontiers, comme cela est écrit en quatrième de couverture de l'ouvrage :

« Si vous êtes un Cévenol de souche, vous y trouverez la vie telle que nos anciens l'ont vécue.

Si vous êtes un nouveau Cévenol, vous y apprendrez comment allait la vie et l'histoire dans ce pays que vous avez choisi ».

E. PASSEBOIS



L'ADMR, « Atelier Décriture en Milieu Rural » se porte bien !

Rendez-vous mensuel attendu avec impatience, - voire fébrilité- lorsque la date approche dans la préparation des « devoirs » à rendre !

Au cœur de l'hiver nous avons été une petite dizaine à braver la neige pour nous retrouver à partager nos écrits.

Partage de rires, d'étonnement, d'émotion dans la découverte de ce que chacune veut bien livrer d'elle-même.

Amusées ou surprises de reconnaître dans les mots tel trait de personnalité connu ou inconnu et découverte passionnante de celles qu'on connaît peu.

Les consignes données par Christophe sont des points de germination librement interprétées, suivies ou dévoyées selon l'inspiration !

« Dites-vous que l'écriture est une force organique qui saisit le monde à l'instant de sa poussée, quelque chose de volatile et en mue perpétuelle.

Epousez le cœur des choses, l'inventivité de la matière, l'impulsion initiale du monde en vue d'une osmose et d'une fusion avec ce qui vous entoure et vous contient. Ne jamais reculer devant la tâche.... »

Cette fois, il nous a proposé d'écrire sur de petites étiquettes le titre de romans policiers, rural, d'amour et de science fiction et en marche l'imagination : il n'y avait plus qu'à écrire les 20 premières lignes à partir d'un titre choisi parmi les propositions d'une autre !



■
Ghislaine GUIGNIER

Roman policier Goutte à goutte

Sa main repose comme cassée sur sa cuisse. Elle est incarcérée dans les tôles froissées du coupé 650. L'Alfa n'a pas résisté. Il doublait sur une route de brouillard intense. Il a bien entendu la trompe hurlante du poids lourds lui refusant le passage mais il voulait ...

Il voulait quoi au juste, connard !

Ils ont les flics aux fesses, il faut qu'il file, il n'y peut rien, plus rien

Il s'arrache à plat ventre par la vitre, déchire le super costar qu'elle lui a offert ce soir, un Azzedine Alaïa, essaie de lui

arracher son sac à main, c'est elle qui a les biftons et les pierres. Avenue de l'Opéra, quelle classe elle a eu ! Il faut y aller. Il s'énerve. Tire. Glisse sa main sous elle pour la retourner, la faire lâcher. Crachhhhhhhhhh !!! La tête sursaute. Les dents se plantent dans sa main jusqu'à l'os. Les lèvres se retroussent dans un dernier hurlement de rire. Il hurle de terreur ,goutte à goutte de son nez tombe sa signature : rien sans moi.

Au lointain les gyrophares tournoient...

■
Annah LANTIERI

Les pendus de l'an neuf

L'an 9, en 2000 après Jésus Christ.

Depuis des années c'est la Crise. Depuis un mois un manifeste se répand sur internet:

« J'accuse »

« J'accuse les Pères Noël d'être des ordures : des pousse-consommation criminels, des gaspilleurs d'énergie pour la fabrication de jouets sans intérêt ou obsolètes sitôt déballés, consommateurs de multiples piles et matériaux polluants

J'accuse les Pères Noël de mettre les enfants chinois en esclavage pour produire les montagnes de jouets des petits occidentaux au seul prétexte que ceux-ci seraient plus sages...

Je les accuse d'avoir défloré dans l'imaginaire des enfants, ce personnage unique et mystérieux, insaisissable et invisible en une armée obsessionnelle de minables clones envahisseurs et laids...

Je les accuse de proliférer de manière indécente en participant à la surpopulation dévastatrice...

Je les accuse d'avoir transformé Noël en fête du fric et de l'orgie, d'en avoir fait le symbole de l'ultra consommation, de la gabegie de l'Occident qui crève de son abondance nauséuse pendant que le reste du monde crève de manque...

À mort les Père Noël ! »

La SPND, la Syndicale des Pères Noëlés Désespérés est obligé de réunir une cellule de crise :

Après de graves débats, la Syndicale, entendant ces critiques implacables décide sa dissolution et face à la prolifération exponentielle de ses membres, s'inspirant de la logique des Lemmings, promulgue à l'unanimité le suicide collectif par pendaison.

■
Ghislaine GUIGNIER



Croquer Ton Gros Orteil Dans L'Herbe Fraîche, Un Jour De Printemps...

Deux éventails. C'est deux éventails tes pieds
Non, c'est deux soleils roses et au bout de leurs branches, tes doigts de pieds. On dirait des perles
Mes envolées poétiques te flattent, te font rire. La fraîcheur de l'herbe sous mon ventre titille mon imagination
J'invente des histoires, des flatteries. Tu roucoules et tes orteils se trémoussent, se frottent de contentement
Grisé par mon succès je m'engaillardis et l'audace me vient de prendre une herbe
Je la fais glisser entre tes orteils. Tu ris de plus belle et tes perles rares redoublent de frémissement
Hypnotisé je ne vois plus que ça. Un gros orteil qui s'affole sous la caresse de l'herbe
Ton gros orteil comme une révélation, un guide, oui ton orteil, phare de ma vie, ultime convoitise, lumignon béni, petite pomme d'amour
Ah! Je te croque dans un moment d'exaltation qui échappe à la

raison. Me voilà mordu à mon tour vampire voué à l'amour éternel
Je goûte au fruit de la passion qui met mon corps en révolution et le promet à de grandes joies, je...
Tu pousses un cri, calme d'une gifle magistrale mes ardeurs lyriques, et tu pars en courant
Qu'importe! J'ai quinze ans. Et c'est dans ce bouillonnement printanier que je découvre les premiers bourgeons de l'amour.

■
Sylvie

• Comité des fêtes :

Le Conseil municipal accueille Christophe Chapelle, président du Comité des Fêtes pour évoquer la demande d'aide présentée à la commune par le Comité. Le conseil tient tout d'abord à souligner la qualité du feu d'artifice de 2008 et l'intérêt qu'elle porte à la retraite au flambeau.

A l'origine, la commune ne versait pas de subvention mais prenait en charge le coût du feu d'artifice du samedi soir de la fête. Puis la décision a été prise d'attribuer une subvention (1500€ ces deux dernières années) au Comité qui prend en charge le coût de celui-ci. L'évolution des prix a conduit le Comité à prendre en charge directement le feu au lieu de le confier comme précédemment à une société spécialisée (Artishow notamment).

Le comité souhaite continuer sur ce type d'organisation en prenant en charge la formation d'une personne qui sera habilitée à procéder au tirage de feu d'artifice catégorie K3 qui ne requiert que l'avis du Maire. Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la prise en charge intégrale, sous la forme d'une subvention, du coût des fournitures de ce spectacle après présentation des devis par le Comité.

En ce qui concerne la retraite au flambeau, celle-ci est à reconduire et un petit groupe du conseil (Cathy Pantel, Frédéric Folcher et Alain Jaffard) se rapprocheront des organisateurs pour la mise au point de celle-ci.

• Projet « Bousty-Fly » de Philippe Pelatan :

La commune a entériné précédemment un accord de principe sur la location du bâtiment ex-office de tourisme pour l'installation d'une sandwicherie-pizzeria.

Philippe Pelatan a précisé son

projet d'aménagement dont il assumera la charge. Toutefois la commune valide le principe de la prise en charge des travaux incombant au propriétaire d'un bâtiment mis en location. Il s'agit des raccordements eau potable et assainissement, de la cheminée à créer et de la protection des murs de granite.

Le Conseil Municipal adopte le montant des loyers qui seront demandés : 300 € pour les 6 mois de la période estivale, 150 € pour les 6 mois de la période hivernale.

• Lotissement « La Barthe » :

La signature d'un compromis de vente est intervenue entre Mr Catalan et la commune pour l'acquisition par ce dernier de deux lots du lotissement La Barthe. Montant de la vente de ces terrains : 32.000 €. La vente sera réalisée dans les quinze jours.

• Tour du Gévaudan

Le 26 septembre, une étape du Tour du Gévaudan passe par le Pont de Montvert. Cette épreuve, qui regroupe trente nationalités, arrive depuis Florac pour se diriger ensuite vers le Mont Lozère.

La commune est sollicitée pour l'attribution d'une subvention à cette course.

Il est également proposé que la commune soit ville étape avec deux possibilités : ville départ (4.000 €) ou ville arrivée (7.000€). Cependant il faut, pour être ville arrivée, disposer d'une capacité d'hébergement de 220 personnes, ce qui n'est pas notre cas.

Accord du Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention.

• Projet de Gendarmerie

Dans le cadre du projet de nouvelle gendarmerie dont la Communauté de Communes sera Maître d'ouvrage, nous avons

reçu, du service des Domaines, l'estimation du prix du foncier que la commune cédera pour cette opération.

Le montant de 40 € / m² apparaît comme très nettement sous estimé. Un courrier exprimant notre désaccord sur cette estimation sera adressé au Service des Domaines.

• Plan d'intervention pour les intempéries :

Dans le cadre du Plan d'intervention pour les intempéries, il nous est demandé de désigner un suppléant pour la diffusion des informations d'alerte : Frédéric Folcher accepte cette mission Frédéric Folcher va par ailleurs étudier les modalités d'acquisition par la commune d'un groupe électrogène.

En dernier lieu, François Folcher est chargé d'examiner les possibilités d'installer des barrières anti-congères sur les voies communales les plus exposées.

• tracto-pelle :

Maurice Plagnes fait le point sur les contacts qu'il a eu pour une éventuelle acquisition d'un tracto-pelle. Plusieurs propositions à hauteur de 14 à 15.000€.

La réparation de l'actuel tracto-pelle est estimée à 2.000 €.

En conclusion, le Conseil décide de n'envisager une acquisition que dans le cas où cet investissement est éligible à la DGE. Dans le cas contraire, il décide de procéder à la réparation du tracto actuel.

• Gestion du camping communal :

Dans le cadre du règlement actuel, il est offert 40 places de location à l'année sur 90 emplacements. La gestion des demandes se fait par inscription sur un cahier (rempli par les demandeurs eux-mêmes) et attribution des places par ordre chronologique.

Dans ce contexte la place

actuellement libérée sera attribué à Mr Patrick Robert actuellement le plus ancien sur la liste des demandes.

Compte tenu de cette demande importante, une réflexion va être engagée sur le nombre de places à réserver à ces places à l'année ainsi que sur le tarif de ces places et du « garage mort » en se renseignant notamment auprès d'autres gestionnaires de campings.

• DFCI :

Un plan de massif d'aménagement des pistes de défense de la Forêt contre l'incendie est en cours d'élaboration. L'objectif est d'assurer une continuité de ces chemins en crête de massif.

Une réunion sera tenue en mars pour arrêter les chemins pris en compte dans le cadre de ce programme. Les travaux à exécuter pour l'aménagement de ces chemins seront subventionnés à hauteur de 80%.

• Eau-Assainissement du quartier le Chambon

A l'occasion d'une intervention sur l'alimentation en eau potable (fuite) chez Mr et Mme Mercier au quartier du Chambon, il a été constaté que les branchements privés étaient en plomb. Le même problème a été détecté à Champlong de Lozère.

• Organisations occitanes :

En vue de faire reconnaître l'Occitan comme patrimoine immatériel de l'humanité, une association italienne a organisé une randonnée depuis l'Italie jusqu'en Catalogne. Nous les avons accueillis en Mairie du Pont le 27 septembre. Ils nous ont sollicités pour la prise d'une délibération de soutien.

Le conseil municipal adopte la délibération de soutien à ce projet.

Les fortes intempéries ont occasionné des dégâts importants sur la voirie communale avec, en particulier, la destruction du pont « buse » sur la VC 2 entre Lézinière et le moulin de Chaldecoste. Ces dégâts sont susceptibles d'impacter le programme de voirie 2009. Il n'est pas encore possible d'en définir l'étendue car les changements à apporter au plan prévisionnel de travaux restent à définir de concert avec la DDE.

Une déclaration de catastrophe naturelle a été faite par la commune pour permettre aux particuliers de faire jouer leurs assurances

Un dossier de demande de subventions, une fois les études de travaux réalisées, sera adressé au fonds de solidarité attribué au département de la Lozère. Le nettoyage des voies communales 1 et 2 a été également effectué.

Ces évènements posent le problème plus général de l'entretien de la voirie communale qui requiert la mise en œuvre d'une pluralité de moyens. Une réflexion doit être entreprise afin de définir une politique générale d'entretien et les moyens à mettre en œuvre en combinant les services des Contrats Verts, l'intervention de petits engins de TP et les travaux de l'agent technique de la commune.

Par ailleurs, il a été décidé d'adresser un courrier à la mairie du Collet de Dèze pour attirer son attention sur l'état des routes de la vallée de L'Herme empruntées régulièrement par les habitants de la commune.

5/ Espinas - Echanges de vue

Projet CUMA : Un compte rendu de la visite effectuée avec J.P Benoît en vue de déterminer

un emplacement possible pour le hangar de la CUMA et d'aborder la problématique du besoin en eau et de sa saisonnalité est fait aux membres du Conseil.

Une discussion s'instaure entre les membres du Conseil sur la/les destination(s) de la propriété de l'Espinassac et les problématiques qui en résultent :

- Approvisionnement en eau,
- Réfection et destination des bâtiments hauts (logements sociaux, point de rencontre, ...).
- Exploitation et mise en valeur des terrains

Il ressort des discussions qu'un chiffrage / une actualisation des coûts en fonction des différentes hypothèses envisagées est nécessaire pour relancer le dossier auprès des structures compétentes, certains volets du projet ne relevant plus désormais de la compétence de la commune, notamment le volet immobilier.

6/ A.E. P

- Sambuget
La commune et la famille Fages ont repris les discussions pour définir les conditions de cession d'une ressource en eau destinée à alimenter le hameau de Sambuget qui seraient respectueuses des intérêts de chacun. Un accord de principe se dessine sur une source située sur la parcelle de la Sogne. La prochaine étape résidera dans la conclusion d'une convention autorisant la commune à réaliser un pré-captage aux fins d'analyse qualitative et quantitative de la ressource.

- Lézinière

A la suite de la réunion organisée avec la SAFER (M. Mercier) au mois de septembre dernier, il est proposé à la commune de

passer une convention de maîtrise d'ouvrage avec la STAF (organisme sous tutelle de la SAFER) en vue de la mise en conformité du captage de Lézinière (montant 15 k€). Le Conseil Municipal donne son accord sur la signature d'une délibération formalisant les différentes étapes du processus.

7/ Projet de site internet au niveau de la communauté de communes :

Ce projet poursuivant un double objectif d'information (présentation des communes et des équipes municipales, publication de comptes-rendus, nouvelles, ...) et de mise en réseau de la population locale, va être soumis au prochain conseil intercommunal (devis initial 2.500 €).

8/ Motions diverses :

- À la suite d'un courrier rédigé sous la double signature de « la Confédération Paysanne » et de « Nature et Progrès », le Conseil Municipal prend position au regard de la culture des OGM et vote une délibération invitant l'Etat à prendre en compte la santé publique comme critère essentiel lors de la délivrance d'autorisation de culture OGM.

- Concernant le parrainage républicain d'enfant de demandeur d'asile : le Conseil Municipal prend une motion pour soutenir le Maire dans cette démarche.

- Maintien de la ligne SNCF Nîmes / Paris : en raison des inquiétudes liées au faible niveau d'entretien de la ligne et au risque, à terme, de fermeture qui peut en découler, le conseil vote une motion de soutien à la démarche initiée pour son maintien.

9/ Délibération modificative de l'exonération partielle de la Taxe Foncière des propriétés bâties à la suite d'investissements liés à des économies d'énergie :

La loi votée par le Parlement limitant le bénéfice de l'exonération aux seules propriétés bâties avant 1989, le Conseil Municipal prend une délibération rectificative pour adapter l'exonération votée lors du conseil du 27 septembre 2008 au texte en vigueur.

10/ Facture Rouvière pour travaux supplémentaires sur le captage de Lézinière :

Le Conseil approuve les travaux et prend une délibération en vue du règlement de la facture d'un montant de 500 €

11/ Délibérations modificatives au budget 2008 :

- Une délibération est prise en vue d'inscrire des intérêts d'emprunt d'un montant de 638 € non réglés en 2007 dans le budget 2008.

- Une délibération est prise afin d'autoriser le receveur municipal à effectuer des mouvements d'ordre au bilan sans mouvement de trésorerie.

12/ Questions diverses

R.A.S

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40

Saint Andéol Conseil municipal du 21 décembre 2008

Présents : Messieurs Hervé Pellecuer, Jean-Claude Dautry, Pierre-Philippe Schaeffer, Daniel Mathieu. Mesdames Pierrette Couderc, Cécilia Leclercq

Absente excusée :

Céline Mathieu

Procurations : J.C.Dautry à H.Pellecuer. S.Clarisse à D.Mathieu. C.Lecat à P.Coudert

Secrétaire de séance : Pierrette Couderc

En l'absence du Maire la séance est ouverte par Hervé Pellecuer, adjoint.

L'an deux mille huit et le 21 décembre à 11 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

1) Lecture est faite du compte rendu du conseil du 15 Novembre faisant état en particulier des intempéries des 1^o et 2 Novembre. Il est approuvé à l'unanimité

2) Le Président de séance présente au Conseil le projet de remise en état de la voirie communale suite aux intempéries de Novembre.

La commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles. Les dégâts sont nombreux :

- un pont écroulé coupant la circulation entre Lézinier et Sambuget
- au moins 30 aqueducs bouchés
- des affaissements d'accotements, de nombreuses chaussées

dégradées en particulier sur la route de Vitaterne
- des murs effondrés

Le projet est une remise en état à l'identique. Certains travaux ont pu être réalisés dans l'urgence avec demande de dérogation au non-commencement des travaux

La DDE a fait un devis estimatif de 182552,75 € HT

La commune sollicite un financement public de 100% (70% auprès de l'Etat/ 30% auprès du Département et de la Région) et souhaite bénéficier d'une dérogation au plafonnement des aides publiques

Le Conseil approuve par délibération le projet et le devis. Le dossier en 3 exemplaires sera envoyé le jour suivant à la Préfecture.

3) Transports scolaires : le Conseil approuve la participation de la commune aux transports scolaires à hauteur de 172 € par enfant transporté, soit 1720 € pour les 10 enfants concernés. Une délibération est prise dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H

Saint Andéol Conseil municipal du 13 février 2009

à 18 heures

Monsieur le Maire Camille Lecat procède à l'appel des conseillers municipaux :

Clarisse Stéphane absent

Coudert Pierrette présent

Dautry Jean-Claude présent

Leclerc Cecilia absent

Mathieu Céline présent

Mathieu Daniel absent

Pellecuer Hervé présent

Schaeffer Pierre Philippe présent

Procurations :

aucune procuration

Secrétaire de séance :

Jean-Claude Dautry

Le Conseil réuni sous la présidence du Maire Monsieur Camille Lecat. La lecture est faite du compte rendu du dernier Conseil Municipal. Aucune modification n'est apportée. Le document non finalisé n'est donc pas signé

ORDRE DU JOUR

Débat d'orientation budgétaire

-projets d'investissement et fonctionnement

Eau de Lézinier

-redevance

Jardins communaux

-attribution jardins suite aux demandes examinées en commission

nouvelles demandes des administrés

Questions diverses

Débat d'orientation budgétaire

Voirie

Le total des dégradations liées aux intempéries est évalué à 217000€. Ce montant peut être subventionné jusqu'à 80% dans le cadre de l'enveloppe liée aux catastrophes naturelles, le montant non subventionné restant en autofinancement pour la commune.

Dans ce cadre, la reconstruction du pont détruit sur la voie de Lézinier à Sambuget aurait un coût de 90000€ et le délai à prévoir pour le lancement des travaux sur le terrain serait de 1 an si l'on tient compte du temps qu'il faut pour mettre en place maîtrise d'œuvre, les appels d'offres, la passation des marchés et les régularisations administratives avec le PNC et les diverses administrations impliquées. L'option retenue : pont/bus avec pilier et parements pierres ou pont avec arche sera l'option la moins onéreuse ou la plus adaptée.

Le programme de voirie 2009 conduit à envisager la réfection de murs autour de l'Eglise, à restaurer le pont sur la route du Puech à Sambuget qui en attendant sera mis en limitation de charge à 3 tonnes 5. 30000€ sont prévus à cet usage A titre divers 20000€ sont retenus pour achat de divers matériels pouvant servir à l'entretien de la voirie et des fossés, à l'élagage des lignes.

Eau de Lézinié

Le débat s'établit autour de la demande du couple Garavini-Robert à Lézinié qui souhaite que leur soit fait remise d'une redevance d'eau sur les 3 qu'ils doivent payer suite à l'acquisition qu'ils ont faites des propriétés RHOR pendant l'été 2008. Satisfaction leur est accordée sans que soit remise en question la quatrième vanne accordée à titre gratuit sur le parcours de la canalisation dans leur terrain. Cette exonération prendra fin lors de l'installation des compteurs.

Il est demandé par ailleurs à Pierre Philippe Schaeffer de l'Oustalet de s'acquitter d'une 2^e redevance pour justifier de l'usage de l'eau par ses locataires en attendant l'installation de compteurs.

Délibération est prise pour acter ces 2 décisions.

Pour la pose des compteurs d'eau et la réfection des canalisations d'eau de l'AEP il est prévu de faire appel à un cabinet d'études. Par ailleurs, 3 cabinets sont présentés pour la procédure préliminaire de régularisation du captage de Lézinié, le cabinet Aqua Services est retenu parce qu'étant moins cher que les 2 autres (cabinet Couet et cabinet Falcon).

Au cours de ce débat sont évoquées l'AEP de Cabanis et l'Espinassas et la mise en conformité du captage de Cabanis qui pour des raisons d'économie sera menée de pair avec celle de Lézinié. Quant à l'AEP de Sambuget, la convention de pré captage est en cours avec la famille Fages du Puech pour la source de la Sogne.

Délibération modificative et remplace celle prise le 31/01/09 concernant l'abondement du compte 165. Le conseil délibère et vote à l'unanimité cette modification.

Jardins communaux

Après avis de la commission, à l'Espinassas : l'extension du jardin est accordée à Epi2mains à l'Espinassas pourvu que l'accès à l'eau soit rendu possible aux chevaux en pâturage sur les parcelles en amont de la route.

À Loubreyrou : le prêt des 4 parcelles communales cadastrées en amont du pont sur la commune de St Frézal est accordé à l'association représentée par Pierre Fabre, Emilie Mermet et Cédric de Groote sous la forme juridique « d'un prêt à usage de... » dont la convention est en cours de rédaction.

Concernant la restauration et remise en état de la châtaigneraie communale la société Bois 2 Mains en la personne de Charlelie Gaubert co-gérant de Bois 2 Mains apporte un rectificatif à ses précédentes propositions. L'entretien de la châtaigneraie et son produit sera le fait de l'association Epi2mains qui s'engage à développer une vitrine à visée patrimoniale, éducative et promotionnelle en s'inscrivant sur le projet de l'Espinassas. B2M sera donc prestataire de service pour la taille du verger de châtaigniers. Le maire présent, n'a pas pris part au débat, la présidence du conseil étant assuré par le deuxième adjoint.

Nouvelles demandes des administrés

Demande de Davy Pherville: qui se présente comme un berger en attente d'un troupeau d'une vingtaine de brebis et qui demande des pâtures. Il est soutenu dans sa demande par Gérard Zidoune de l'Association Paysanne Culturelle et Sportive, la commission étudiera la demande.

Demande de Philippe Martineau locataire à l'école du Cros relative à l'attribution d'une terre à usage de jardin potager. Le

terrain attribué au locataire de l'appartement de l'école du Cros lui revient en tant que locataire et lui est attribué. Il en partagera l'usage avec sa compagne.

Demande de Patrick Garavini qui souhaite prendre en charge l'entretien de la piste de déserte de l'AEP de Lézinié et être rétribué pour cela. La décision est mise en délibéré.

Questions diverses

La secrétaire de mairie Valérie Gourdon a manifesté son désir de mettre un terme à son activité à la mairie de Saint Andéol. Elle réfléchit avant de prendre sa décision et nous devons pour notre part réfléchir à son éventuel départ et remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance prend fin, il est 22 heures 20

aura lieu sur les lieux du sinistre le jeudi 5 février prochain.

8) Programme voirie 2009 :

Alain Ventura indique que l'inventaire est à l'étude, avec l'Équipement, et avec Philippe Szymanski pour les travaux ponctuels. Pour le chemin de Carmentrant, il a été demandé à l'entreprise Rouvière un "coup de lame" dans un premier temps, en attendant des mesures plus définitives dont le financement est à l'étude. De même la route entre Bonijols et le Castanet (captage de Pénens) a été emportée, réparation estimée par la même entreprise à 1 000 €, travaux devant être effectués d'urgence très bientôt. La réparation du chemin des Maresques (captage des Abrits) n'est pas encore chiffrée mais le sera bientôt. Autre souci : les travaux forestiers ont coupé le tuyau du captage du Grand Bois, solution à l'étude.

Le programme 2009 comprend : - la route des Espérelles; - le chemin communal raviné à Tourtoulon (signalé par Maurice Jeannet); - la route du Salson (500 m, en bas); - la route du Viala (500 m); - la route de l'Ausset à Pénens-Haut; - la route du Chambonnet (1 km); - la route entre Pénens-Bas et Pénens-Haut; - la rambarde à la Vignette; - la route de Vimbouches au Masmin (signalé par Philip Covelli); - des buses à poser (Marc Gourdon); l'épingle élargie sur la route de Vimbouches : un rocher à enlever + goudronnage de la partie élargie.

9) Questions diverses :

- Haut débit : Alain Ventura annonce que, suite à la réunion du Pays du 20 janvier dernier, notre commune a été retenue pour être dotée du haut débit dans une première tranche de travaux (système WI FI, par

relais et ondes de 5,4 Mhz), pour septembre 2009.

- Site Internet de la Communauté de Communes: un mini-cahier des charges a été distribué, afin qu'il soit accessible en connaissance de cause. Personnes représentées pour St Frézal : Jacques Hugon - Alain Ventura - Erwin Warmerdam - Marc Gourdon.

- Itinéraire Camisards : Cette opération, qui concerne le territoire de la C. C., a posé le problème de la compétence à lui attribuer. La formule suivante pour la modification ses statuts de la Communauté de Communes a été retenue: "Actions de valorisation du Patrimoine historique et culturel d'intérêt communautaire". Une délibération est à prendre.

- Aménagement de la mairie : L'évier va être changé et l'eau chaude va y être installée.

- Convention ASTAF : Jean-Claude Lieber indique qu'elle est à signer avec la SAFER pour la mise en conformité des captages.

- Associations : Jacques Hugon rend compte de : - l'A.G. de l'association "Le Passage" (Lieu de Vie du Salson), qui a eu lieu le 23 janvier dernier au Salson, dont sont membres également Maurice et Babeth Jeannet. La présidente (Directrice Générale de "SOS Insertion") doit prendre contact prochainement avec le Maire pour officialiser la relation entre cette association, qui compte plus de 8 salariés, et la Mairie; - Une décision de l'assoc. "Les Amis de St Frézal", de changer la formule de la fête d'été, vu les résultats (déficit) de la fête 2008. Un article détaillé passera dans le prochain "Vent des Bancelles"; - un problème que rencontre Regain, dont le chauffage ne peut fonctionner en même temps que celui de la crèche. Solution à l'étude.

- Collège du Collet de Dèze: Marie-Christine Lieber informe que ce dernier est frappé de réductions d'horaires de

professeurs, mesures dont seront victimes tous les élèves de cet établissement, et invite à une réunion le 5 février à 18 h à la Mairie du Collet.

- Balisage de sentiers : Elle rappelle le problème du détournement du sentier du "Ravin de l'Enfer", qui passait par le chemin devenu propriété de M. Veillard, dont il faut indiquer le détournement. Elle signale que des panneaux ont été tagués.

- Spectacles à la Maison Communale: Erwin Warmerdam rappelle que Regain organise au Temple ce Jeudi 5 une soirée "Contes et rencontres" des Foyers Ruraux, et la projection par Bio-Jour d'un film "Nos enfants nous accuseront" (suivie d'un débat) le Samedi 7 mars à la salle polyvalente.

- Informations diverses données par Jean-Claude Lieber:

- La cérémonie pour Etienne Passebois, ancien maire devenant "Maire Honoraire" aura bien lieu le 25 avril prochain.

- CINECO demande une subvention de 250 €. (anciennement 200), accordée. - A. G. de l'Office du Tourisme du canton Samedi 21 février prochain à 10 h au Pont. - L'A.G. de l'A.D.M.R. Mardi 17 à 19 h. - A Vimbouches, la famille Gomis se plaint de l'écoulement du tuyau d'une source, cause de l'éboulement d'un chemin. Claudine Labaume a écrit une lettre posant le problème de la fontaine. A l'étude. - Adhésion à prévoir au S.P.A.N.C. - Il sera absent du 7 au 15 février.

La séance est levée à 21 h 45. Prochaine réunion du CM fixée au 16 mars 2008.

Saint Maurice Conseil municipal du 27 février 2009

En ouvrant la séance, les conseillers municipaux ont une pensée pour Julien PANTEL décédé le 17 février. Julien a longtemps été conseiller municipal et adjoint au Maire à St Maurice et le conseil tient à lui rendre hommage pour son dévouement et les services rendus à la collectivité. Le conseil adresse ses sincères condoléances à toute la famille.

Le Maire annonce que la commune a été classée en état de catastrophe naturelle pour les inondations du 1er novembre 2008. La publication a été faite au J.O du 13 février 2009. Le conseil réfléchit pour établir un ordre de priorité aux travaux de voirie qui relèvent de ces intempéries.

Deux délibérations concernant l'intercommunalité sont prises. Le conseil délibère favorablement pour autoriser la communauté à participer financièrement par souscription à la réalisation d'un film sur Stevenson proposé par l'association Générations Terre du Sud. Une modification des statuts est nécessaire et le conseil délibère favorablement pour ajouter à la compétence développement économique les termes « actions de valorisation du patrimoine historique et culturel d'intérêt communautaire ».

■ Déneigement :

Le Maire informe le conseil, que les collectivités voisines sollicitent parfois notre service de déneigement. Le conseil décide de fixer le prix horaire de ces interventions, matériel et chauffeur inclus, à 50 € de l'heure.

Les fortes chutes de neige ont

Tempête de délibérations ●●●●●●●●●●●●●●●●

posé de nombreux problèmes et les agents comme le matériel ont été sollicités. Le Maire remercie tous ceux qui ont contribué aux actions de déneigement et favorisé l'entraide nécessaire dans ces conditions difficiles. Isabelle Molines, Richard Metge, Matthias Cornevaux ont rendu un service permanent.

Alain GAUCH et Robert FORT n'ont pas ménagé leur peine au volant du chasse neige et de nombreux bénévoles ont prouvé que la solidarité existe toujours dans la commune. De nombreux remerciements émanent de la population. Des critiques subsistent, bien sûr, et le conseil se charge de les rendre constructives pour l'avenir.

Le projet d'acquisition d'une saleuse adaptée au chasse-neige est à l'étude.

Ecole de Musique :

La délibération est prise pour l'adhésion de la commune à l'EDML dans les conditions proposées (1.63 €/habitants, 89 €/élève inscrit et 38 €/enfant inscrit au pôle de l'école départementale. L'action de l'EDML touche 3 enfants de la commune.

Tracteur Cuma :

Le conseil municipal décide d'adhérer à la CUMA du Ventalon pour l'utilisation du tracteur (8.71 €/h engagée et participation aux frais d'entretien). La CUMA propose pour la première année de ne pas engager la commune sur les parts sociales de cet équipement. Proposition appréciée par les membres du conseil. Par mesure de sécurité, la CUMA demande de désigner une seule personne habilitée à conduire le tracteur. C'est Alain Gauch qui est désigné par le conseil.

Source Masmin et station U.V :

Sur le Masmin, les travaux de régularisation du captage sont terminés. Les procédures d'acquisition du périmètre rapproché de la source et de la source elle-même sont en cours. Cela nécessite la visite d'un hydrogéologue et la mise en place d'une enquête d'utilité publique, même si des accords ont déjà été conclus par convention avec le propriétaire.

La station U.V de St Maurice de Ventalon n'est toujours pas fonctionnelle. EDF doit installer le compteur électrique dès que les documents de conformité auront été établis mais des retards ont été pris à ce niveau.

Travaux géomètre :

La route des Vernets fait l'objet d'une remise à jour cadastrale pour que les plans soient conformes à la réalité. Plusieurs détails ont été revus. Les plans définitifs seront proposés aux riverains lorsqu'ils seront présents sur la commune.

Les dossiers de la route du Masmin ont pris du retard au passage chez le notaire.

Un rendez-vous sur le terrain sera nécessaire à Masméjean concernant le bornage de la propriété Jouvert.

Projet de création d'un Site Web :

Ce projet doit se faire en intercommunalité. Mais il faut réfléchir dans chaque commune pour harmoniser les données du site. La commune de St Maurice doit bénéficier du haut débit avant le dernier trimestre 2009. Une vingtaine de foyers, tous hameaux confondus, devraient être intéressés.

Préparation Budget 2009:

Des réflexions sont engagées

pour préparer le budget qui sera adapté en Conseil le 31 mars. Des réfections de chaussée seront nécessaires à cause des intempéries du 1er novembre 2008. La reprise des réseaux AEP au Masmin sera finalisée. L'étude de l'assainissement de Masméjean sera réactivée. La demande de relier le hameau de Troubat à l'AEP est à l'étude.

Ménage mairie :

Un contrat à durée déterminée pour un an sera signée avec Mme Metayer pour effectuer 1 heure de ménage par semaine dans les locaux de la Mairie à compter du 1er mars.

Autorisation déplacement Alain Gauch :

Une délibération est prise pour autoriser A. Gauch à utiliser son véhicule personnel pour les besoins du service.

Convention location tracteur Marinette :

Délibération est prise pour la location du tracteur de MJ DUBOIS pour le nettoyage des bords de route au tarif de 32 €/heure H.T.

Motion RN 88 :

Le conseil adopte à l'unanimité une motion en faveur de la mise à 2X2 voies de la RN 88 pensant que la mobilisation de tous les élus du département est nécessaire.

A.D.O.C :

Le conseil prends une délibération pour soutenir les initiatives de la Chambre d'OC et inviter l'UNESCO à inscrire l'occitan au patrimoine immatériel de l'Humanité :

La séance est levée à 20 h 30. Prochain C.M le 31 mars à 15h.



Absents excusés : MM. Cros et Sanchez.

Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2008 par l'adjoint, M. Metge. Le conseil approuve le compte de gestion à l'unanimité.

Le président de séance propose l'affectation de résultat d'exploitation avec un excédent au 31 décembre 2008 de 104 529.82€. La délibération d'affectation est prise à l'unanimité.

Budget primitif

Approuvé à l'unanimité. Une prévision de 10 000 € du PED en investissement permet de financer divers travaux sur les logements communaux et sur les interventions sur les réseaux AEP.

Une demande est présentée au conseil général pour accompagner la suite du programme de rénovation du captage du Masmin, conformément aux nouvelles dispositions sur l'eau potable. La distribution d'eau vers le Villaret et Troubat est inscrite dans la même demande.

Concernant les travaux de voirie, une enveloppe de 15 000 € est attribué à la commune, ce qui permet de terminer le programme engagé sur Masméjean (700 m). Le conseil budgétise une somme de 20 000 € en fonctionnement sur le poste entretien de voirie, ce qui permettra de réparer une partie des dégradations.

Une légère augmentation des 4 taxes est votée, pour conserver

un effort fiscal supérieur à 1.

DGE : Un dossier est déposé pour l'acquisition de divers matériels de déneigement et modification du chasse-neige.

I.A.T : Indemnité d'Administration et de Technicité
Déjà voté au bénéfice des agents communaux, un complément fait l'objet d'une nouvelle délibération. L'I.A.T est conservé dans le salaire, en cas d'arrêt maladie.

Subventions associations :

Trait d'union CLSH: 300 €
Foyer socio éducatif du collège de Florac : 100 €
Syndicat des éleveurs de chevaux de montagne : 150 €
Foyer rural Passe Montagne : 100 €
Galerie de l'arbre seul : 150 €
Les amis du livre : 150 €
ADMR : 80 €
ADMR Centre de soins : 500€
Association des aînés ruraux: 100 €
Cinéco : 150 €
Fondation du patrimoine : 50€

Rappel des horaires des différentes mairies de la communauté de commune « des Cévennes au Mont Lozère » / Horaires juillet - Août

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Fraissinet de Lozère

Vendredi de 10h40 à 12h

Tél : 04.66.45.88.39

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Saint Maurice

Lundi de 14h30 à 18h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Mercredi de 14h30 à 18h30

Tél : 04.66.45.82.01

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Saint Andréol

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 17h

Tél : 04.66.41.02.66

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Pont de Montvert

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17 h

Horaires d'ouverture au public de la mairie de Saint Frézal

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 17h

Tél : 04.66.45.56.15

Fax : 04.66.44.07.64

La Mairie du Pont de Montvert a changé de numéro de téléphone

Tél : 04.34.09.06.10

Fax : 04.66.45.85.76



Conseil communautaire du 28 janvier 2009

Titulaires présents :

Sophie Pantel ; Jean-Pierre Allier ; Jean-Claude Dautry ; Frédéric Folcher ; Jacques Hugon ; Alain Jaffard ; Maurice Jeannot ; Camille Lecat ; Jean-Claude Lieber ; Daniel Mathieu ; Richard Metge ; Jean-Marie Thoyer ; Jean-Paul Velay.

Suppléants présents :

Yves Commandré ; Albert Douchy.

Titulaires excusés :

Dominique Molines ; Serge Sanchez.

Secrétaire de séance :

Jacques Hugon.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du GAL Cévennes et du dispositif « Leader » :

Bénédicte Dussap et Lucas Jacquart, les animateurs du GAL Cévennes, nous font une présentation du GAL Cévennes et du programme Leader 2007-2013 :

L'action du GAL et les projets portés par Leader s'inscrivent dans la dynamique et la stratégie des Pays. Le Gal Cévennes s'étend sur les territoires des Pays Aigoual-Vidourle et Pays des Cévennes.

Ses rôles :

- Animation territoriale et ingénierie de projet au sein des Pays.

- Instruction des dossiers de subvention.

- Être le garant de la bonne utilisation des fonds (Leader).

Sa priorité :

Confortation et développement

d'une économie de territoire durable, valorisant en priorité les ressources locales

- Soutien à la création, au développement et à la confortation de filières ou micro-filières locales (filières bois ; stratégies locales de développement socio-économique – hors filière bois ; investissement dans les industries agro-alimentaires ; aide pour les entreprises d'exploitation forestière).

- Aide aux projets créatifs et transférables, contribuant au développement durable du territoire (aide pour la création ou le développement des micro-entreprises et micro-activités ; développement de l'offre touristique ; aide aux services pour l'économie et la population rurale, formation/information/diffusion de projets innovants).

- Soutien aux démarches de valorisation et promotion des richesses et productions locales de qualité (valorisation des patrimoines cévenols par le pastoralisme ; valorisation des patrimoines naturels cévenols).

- Aide à la modernisation et la transmission des entreprises et activités locales (diversification vers des activités non-agricoles ; transmission et reprise d'activités ; information des actifs agricoles, sylvicoles et agro-alimentaires ; formation et information des acteurs socio-économiques).

- Dispositifs d'animation et de coopération (coopération ; animation, gestion et évaluation).

A qui s'adresse LEADER ?

Le programme LEADER 2007-2013 s'adresse à tout type de porteurs de projets dès lors que le projet a vocation à se réaliser dans le périmètre du programme LEADER GAL Cévennes.

Combien de temps ?

Il sera possible de programmer des opérations jusqu'en 2013.

Mode d'emploi :

- Les demandes de subventions doivent être adressées au GAL Cévennes. La décision d'attribution des aides est de la compétence du comité de programmation, instance locale composée à parité de membres privés et de membres publics.

- Les dossiers peuvent être déposés au GAL dès maintenant (formulaire à retirer auprès du GAL).

- Les dépenses sont éligibles à compter de la réception par le GAL du formulaire de demande du maître d'ouvrage.

- Pour bénéficier de subvention LEADER, les projets doivent préalablement bénéficier d'aides nationales (Etat, Région, Département, Communauté de communes, communes... ; principe du cofinancement sur la base de la dépense publique (cofinancement à 55%).

- Total fonds LEADER : 1.868.000 €.

N.B. : Pendant toute la démarche du montage de dossier, l'équipe technique du GAL apporte un appui technique aux porteurs de projets.

- Cyber-base / Maison de l'emploi

La discussion s'engage sur les moyens de mieux valoriser les compétences des animatrices de la cyber-base/maison de l'emploi (maîtrise des nouveaux outils et des techniques informatiques, graphisme, mise en page...) afin que ces connaissances puissent profiter tant aux usagers qu'aux communes de la communauté. Les besoins existent en terme de formation (auprès des particuliers, agriculteurs, entreprises...) mais aussi en terme de réalisations (journaux communaux, affiches pour certaines manifestations, site internet, livrets d'accueil...). Ces tâches requièrent de la technicité mais nécessitent aussi un temps de travail suffisamment important pour ne pas pouvoir être intégré à celui qui leur est

alloué actuellement. Il faut donc trouver un financement pour ce type d'interventions qui pourraient être assimilées à de la prestation de service.

Plusieurs pistes sont à explorer :

- La commune du Pont de Montvert a déjà décidé du principe d'une répartition des coûts par habitant pour la création d'un site internet. Ce principe pourrait être adopté par les autres communes de la communauté pour les actions qu'elles souhaitent voir développer (journal municipal, publications, affiches, livret d'accueil...).

- Un dossier Leader sera déposé auprès du GAL Cévennes dans le cadre de formations informatiques mises en place au profit des agriculteurs et des entrepreneurs du territoire. Un financement de 55% est susceptible d'être obtenu pour ce type d'action.

- Site internet communautaire

Lors du Conseil de novembre, l'intérêt de la création d'un site internet communautaire au sein duquel chacune des 5 communes aurait un « mini-site » a été reconnu et approuvé par tous. Albert Douchy, chargé de mettre en place un cahier des charges pour ce site, et Jean-Marie Thoyer, en présentent aujourd'hui la première ébauche, étant bien entendu que l'objectif de cette création est d'abord la mise en place d'un outil au service des habitants de la communauté de communes.

Les contenus possibles, mais non exhaustifs, y ont été répertoriés et chaque commune est invitée à y réfléchir pour déterminer ses besoins propres. A cet effet il est nécessaire que chaque conseil municipal désigne deux interlocuteurs pour mener à bien cette réflexion et ensuite participer à la mise en place technique et à l'actualisation de ce site.

Un calendrier est proposé :

- Fin avril 2009 : élaboration du

cahier des charges définitif.

- Septembre-octobre 2009 : rédaction des contenus et élaboration du site.

- Fin 2009 : fin de réalisation et mise en ligne.

Un schéma de page d'accueil est également proposé afin de mieux visualiser ce que pourrait être la base de l'arborescence.

- Déploiement du Haut débit

Le déploiement, par le Pays des Cévennes, du haut débit sur les 5 communes de notre communauté est désormais en cours. Une première tranche dans laquelle est retenue la commune de St Frézal doit se terminer fin septembre 2009. À cette date 90% des habitants de cette commune devraient être éligibles au haut débit (de 512 à 2 Méga). Une seconde tranche dans laquelle figurent les 4 autres communes de la communauté doit démarrer fin mai pour être opérationnelle fin novembre 2009 dans les mêmes conditions.

Il s'agit d'un réseau Wifi à 5,4 Mhertz. Chaque abonné disposera d'une antenne discrète (30cm x 9 cm) à diriger vers les relais qui seront implantés sur le territoire (portée maxi entre relai et antenne = 2,5 km).

Le marché de fourniture de l'infrastructure et de délégation de service public a été attribué par le Pays des Cévennes au groupement Escot-Meshnet qui s'est également engagé à fournir l'accès internet. D'autres fournisseurs d'accès pourront également se positionner sur le réseau mis en place. Pour l'heure la proposition de Meshnet varie pour une connexion internet illimitée de 24,90 € à 39,90 € mensuels, selon le débit souhaité. On peut y ajouter le téléphone illimité vers les fixes pour 15 € supplémentaires mensuels (reprise du numéro possible). Pour l'heure,

la télévision n'est pas accessible sur ce réseau.

Chaque commune est invitée à désigner un référent chargé du contact avec le Pays des Cévennes et l'entreprise afin de déterminer sur place les lieux d'implantation des relais les plus judicieux et d'aider aux démarches administratives liées à cette implantation.

- Lecture et commentaire sur les comptes-rendus des 26 novembre et 17 décembre 2008

Ces comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

- Point sur Crèche et Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Les budgets prévisionnels pour ces deux structures sont présentés par l'association « Trait d'Union ».

- Crèche : Budget équilibré à hauteur de 125.289 € avec une demande de financement au titre du FSE de 14.000 € et une subvention de la communauté de communes de 17.899 €.

- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) : Budget équilibré à hauteur de 75.692€ avec également demande de financement au titre du FSE de 15208 € et subvention de la communauté de communes de 15.209 €.

Accord de l'ensemble du Conseil pour porter ces sommes en subventions au bénéfice de « Trait d'Union » au Budget Primitif 2009.

Une demande doit être effectuée auprès de la commune de Vialas (hors territoire de la Communauté de communes) pour participer à ce financement, plusieurs ressortissants de cette commune utilisant les services de la crèche et étant susceptibles d'utiliser ceux du CLSH.

- Plan de massif de protection des forêts contre l'incendie

Camille Lecat présente l'étude concernant le plan de massif DFCI proposée lors du dernier comité de pilotage. De nouvelles pistes en crête sont proposées, alors que d'autres pistes existantes sont déclassées, le tout en relation avec la fonctionnalité DFCI. Des liaisons entre ces pistes sont également retenues. Certaines représentent donc une création, d'autres nécessitent seulement un aménagement ou un débroussaillage. Des réserves d'eau, de plus ou moins grande contenance, sont également prévues. Les communes concernées seront sollicitées à hauteur de 20% du coût HT des travaux, et devront assurer l'entretien par la suite.

Une prochaine réunion du comité de pilotage est prévue le 31 mars à 9 h (à St Frézal ou St Privat). Par ailleurs l'incitation au débroussaillage 50 mètres autour des maisons a également été évoquée.

- Projet de film sur Stevenson

Sergio Cozzi propose à la communauté de communes de financer un film sur Stevenson. Le chemin serait le fil conducteur pour parler du pays et des acteurs du territoire. Ce film pourrait ensuite être diffusé lors des conférences de « Connaissance du Monde ». Le coût estimé est de 9.900 €.

Le Conseil considère que la communauté de communes ne peut prendre en charge la totalité du financement de ce projet mais propose de participer à une souscription à hauteur de 300 € sur les DVD commercialisés.

- Projet «Camisards» et modification des statuts

Ce projet, déjà évoqué lors d'un conseil précédent, se concrétise. Odile Rival qui en est l'instigatrice, souhaite connaître la position de la communauté de communes sur plusieurs questions qui se posent à cette occasion :

- Principe du projet : adopté

- Adhésion à un groupement de commande pour les brochures : accord

- Candidature de la C.C. pour animer ce groupement de commandes : oui, sous réserve que le coût du temps de travail affecté à cette tâche soit compris dans le budget de l'opération.

- Investissement financier proposé de 2.400 € environ : accord de principe.

- Compétence pour porter ce projet : Les statuts actuels n'offrant pas cette possibilité, il est décidé de modifier les statuts en y ajoutant la compétence « actions de valorisation du patrimoine historique et culturel d'intérêt communautaire » dans le cadre de la compétence « Développement économique – Tourisme ». Les 5 communes sont invitées à délibérer pour accepter cette modification des statuts et le transfert de cette nouvelle compétence à la communauté de communes.

- Points sur projets en cours

o Maison ODIER

Le local de l'Office de tourisme est en cours d'achèvement. Reste à poser l'escalier entre les deux premiers niveaux. L'installation de l'Office dans les nouveaux locaux peut donc se faire rapidement. Il reste par contre encore beaucoup de travaux à réaliser au niveau du logement.

- Gendarmerie

Le dossier constitué de l'Avant Projet Sommaire et de l'estimation du coût du projet (environ 1.100.000,00 € TTC) a été

adressé le 15 décembre 2008 au service des affaires immobilières de la gendarmerie à Mende, qui doit le transmettre au ministère pour approbation. Il faut donc attendre l'avis de la commission pour poursuivre l'étude et monter les dossiers de demande de subventions.

- Création d'un groupe «projet»

Cette création serait nécessaire pour anticiper la réflexion sur les projets à venir. Jacques Hugon et Maurice Jeannet se disent prêts à y participer, en relation avec le Président.

Cela ne remet pas en cause la mise en place de groupes spécifiques à chaque projet (ex.: site internet, observatoire astronomique...).

- Diverses délibérations

o Transfert de compétence au Pays des Cévennes

en matière de promotion touristique à l'échelle du Pays soit directement, soit par participation à une Agence de Développement

Une délibération est prise à l'unanimité pour permettre ce transfert.

o Pôle touristique

Le Conseil à l'unanimité décide d'approuver la proposition du Conseil de Développement du Pôle touristique « Cévennes – Mont Lozère », notamment d'arrêter le versement d'une contribution financière dans le cadre du développement touristique coordonné par ledit Pôle touristique et de désigner l'Office de Tourisme du canton du Pont de Montvert pour succéder à la communauté de communes « Cévennes Actives » comme nouveau gestionnaire du solde de 21.538,84 € restant à la

clôture de l'activité.

- Désignation d'un représentant de la C.C. pour participer à l'élection du CA du PNC

Mme la Préfète nous invite à nommer un représentant au sein de notre communauté de communes, chargé de désigner les représentants des collectivités au sein du futur Conseil d'Administration du Parc National des Cévennes qui sera prochainement renouvelé, renouvellement prévu dans le cadre du nouveau décret de création. A l'unanimité, le Conseil désigne Daniel Mathieu comme représentant. Par ailleurs, Sophie Pantel informe le Conseil des difficultés à faire entendre nos revendications lors de la rédaction du texte de ce nouveau décret.

o Subvention à l'association « sur le chemin de R.L. Stevenson »

Une subvention de 450 € est attribuée à l'association « sur le chemin de R. L. Stevenson » au titre de l'année 2009.

- Indemnités de déplacements aux élus

Il est décidé d'indemniser au tarif en vigueur les délégués à la communauté de communes qui ne bénéficient pas d'indemnité au titre de leur mandat électif municipal, pour leurs déplacements hors communauté mandatés par le Président.

La séance est levée à 20 h 15.

Conseil communautaire du 25 février 2009

Titulaires présents :

Sophie Pantel ; Dominique Molines; Jean-Pierre Allier; Jean-Claude Dautry; Jacques Hugon; Maurice Jeannet ; Jean-Claude Lieber ; Daniel Mathieu; Jean-Marie Thoyer; Jean-Paul Velay.

Suppléant présent : Albert Douchy.

Titulaires excusés :

Frédéric Folcher ; Alain Jaffard; Camille Lecat; Richard Metge; Serge Sanchez.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Allier.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des activités de la S.C.I.C Bois 2 Mains

Rencontre avec les co-gérants de cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif :

C'est une entreprise de 4 salariés dont 3 co-gérants créée en 2002, qui intervient localement dans la filière bois-forêt. On compte actuellement 45 associés (salariés et bénévoles) ainsi que plusieurs contributeurs et bénéficiaires.

On trouve, au sein de cette SCIC, deux composantes complémentaires :

- Une activité marchande portée par des salariés. Comme toute entreprise artisanale, les salariés-coopérateurs proposent leurs services de construction bois (charpente, sciage, façonnage...) et de prestations forestières (coupes de bois, gestion forestière...) à des particuliers ou à des collectivités.

- Une composante solidaire (de type associative) portée bénévolement par l'ensemble du sociétariat de Bois 2 Mains qui organise des journées de travail collectif bénévole pour aider l'installation de nouveaux arrivants ou aménager les bâtiments et espaces qui sont confiés à la SCIC.

Les projets :

- Mise à disposition d'une déchiqueteuse par le Pays des Cévennes. Possibilité de prestations.

- Création d'un atelier de transformation de charpente avec à terme création d'un « pôle bois » avec possibilité d'installation d'un menuisier (un artisan a déjà pris contact avec la SCIC).

- Restauration du bâtiment en contrebas de la D 35 avec un local à l'étage et un « bar associatif » au rez-de-chaussée, point de rencontre à destination des habitants, géré par l'association « Epi 2 Mains ».

Ce bâtiment situé en zone cœur du Parc National des Cévennes a été remis à la Communauté de communes par la commune de Saint Andéol de Clerguemort qui a signé un bail emphytéotique avec la SCIC pour son occupation.

Le permis de construire a été obtenu et les travaux de restauration ont commencé. L'atelier de charpente se fera ensuite.

- Réhabilitation d'une châtaigneraie en verger à l'Espinas en relation avec l'association « Epi 2 Mains ».

Pour financer ses projets, la SCIC fait appel à l'épargne solidaire auprès des particuliers.

Il y a possibilité, pour les communes et les établissements publics, d'entrer dans le sociétariat de Bois 2 Mains (parts sociales à 20 €).

L'ensemble du Conseil communautaire décide à l'unanimité de prendre 50 parts dans cette SCIC pour un montant total de 1.000 €.

- Commentaire sur le

compte-rendu du conseil communautaire du 28/01/09 Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité après quelques modifications.

- Point sur compétences

- Activité économique

Le but de ce débat est de préciser la démarche à suivre pour les communes membres en cas de nouveaux projets dans le domaine du développement économique et ce, dans la mesure où cette compétence a été transférée par les communes à la communauté. Une concertation est nécessaire et tout projet dans ce domaine devrait être présenté au conseil communautaire qui est compétent pour ces différents projets.

- Logement

La compétence transférée est la « création de futurs logements » ce qui laisse une souplesse d'interprétation et donc de manœuvre. Selon les cas les communes peuvent ainsi garder la maîtrise du logement si elles le souhaitent. Le recours à l'intercommunalité peut ainsi se faire en cas de non possibilité ou de non souhait de mener le projet.

- Projet « Maison de Marie »

Il s'agit de réhabiliter et d'aménager ce bâtiment situé sur la commune de Fraissinet de Lozère en « pépinière d'entreprises », antenne de « Polen » à Mende. Cette création d'un bureau-logement permettra l'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire qui pourront l'occuper pendant 2 ans (renouvelable une fois) afin de démarrer leur activité. Le coût de cette

opération est estimé à environ 300.000 €. Une subvention peut être obtenue du Conseil Général jusqu'à concurrence de 150.000€ et une aide complémentaire de l'Etat pourrait permettre un subventionnement à hauteur de 80%.

Accord de l'ensemble du Conseil pour que la communauté porte ce projet.

- Maison médicale

Un lieu unique permettant un regroupement des professionnels de santé serait préférable à un éclatement en 2 lieux différents. Un taxi ambulancier et un kinésithérapeute seraient intéressés par une telle structure. Il est décidé, dans un premier temps, d'entrer en contact avec la Mutualité Française en lui proposant une rencontre afin d'envisager un éventuel partenariat.

- Point du groupe projet « Observatoire astronomique »

Le groupe de travail s'est réuni récemment. Un dossier de présentation du projet sera soumis au Parc National des Cévennes pour une implantation au cœur du parc (Croix de Bertel, colonie de Finiel ?). La recherche d'un porteur de projet est également nécessaire.

Dans le cadre de l'année de l'astronomie, des journées de découverte pour les enfants, les adultes et les touristes, seront organisées sur le territoire de mai à novembre.

Par ailleurs il est prévu de rencontrer sur site les responsables de structures similaires.

- Point sur Maison ODIER

Les locaux de l'office de tourisme sont bientôt terminés et les animateurs vont pouvoir investir les lieux. Il n'en est pas de même pour le logement...

Questions diverses

- Site internet

La rencontre des différentes mairies est programmée. Ces contacts permettront de rédiger le cahier des charges lié à la création de ce site.

- J-M. Thoyer fait part des premiers contacts avec le groupe «services publics et au public » du Pays des Cévennes. Dans un mois une réunion est programmée pour valider les orientations du schéma directeur mis en place en 2007.

- Animations 2009

De nombreuses propositions d'animations nous parviennent à la communauté. Afin de faire le point sur le programme 2009, il est décidé d'organiser prochainement une réunion entre la C.C., ADDA-Scènes Croisées et les associations locales. J-M. Thoyer est chargé de cette mission.

- Point sur CLSH et Crèche

Un dossier a été déposé au titre du FSE (Fonds de Social Européen) pour ces 2 structures gérées par l'association « Trait d'Union ». Pour permettre de palier aux soucis de trésorerie de cette association, il est décidé que la communauté de communes lui versera une aide régulière (avance) en début de chaque trimestre.

Il est à noter que ces 2 structures sont créatrices de nombreux emplois :

Crèche :

- 2 éducatrices jeunes enfants à raison de 25 heures par semaine chacune

- 1 éducatrice jeunes enfants à raison de 22 heures par semaine

- 2 CAP petite enfance à raison de 25 heures par semaine chacune

- 1 CAP petite enfance à raison de 15 heures par semaine

Centre de Loisirs Sans Hébergement (ouverture début avril) :

- 1 directrice à raison de 26 heures par semaine

- 2 animateurs à raison de 21 heures par semaine chacun.

La séance est levée à 20 h 15.

Conseil communautaire du 25 mars 2009

Titulaires présents :

Sophie Pantel ; Dominique Molines; Jean-Pierre Allier; Jean-Claude Dautry; Frédéric Folcher; Jacques Hugon; Alain Jaffard ; Camille Lecat ; Maurice Jeannet ; Daniel Mathieu; Richard Metge ; Jean-Paul Velay.

Suppléants présents :

Albert Douchy ; Nils Bjornson Langen ; Gourdon Marc.

Titulaires excusés :

Jean-Claude Lieber ; Jean-Marie Thoyer; Serge Sanchez.

Secrétaire de séance :
Dominique Molines.

ORDRE DU JOUR :

- Commentaire sur le compte-rendu du conseil communautaire du 25/02/09

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité après quelques modifications.

Sophie Pantel apporte quelques précisions liées au débat sur les compétences du précédent conseil :

1/ La commune du Pont n'a pas créé une aire de camping-car, mais a uniquement installé une vidange au parking du Temple. 2/ Le projet de l'auberge de Prat Souteyran a été lancé par le précédent conseil municipal et Gérard Mersadier l'avait évoqué lors d'un conseil communautaire.

3/ En ce qui concerne la maison médicale, jusqu'ici aucun dossier

solide n'a été fourni, notamment en termes de fonctionnement. Une véritable discussion doit être engagée. Le projet présenté par Fraissinet lors du conseil municipal du Pont ne correspond pas, selon elle, à la réalité du territoire car il s'agit d'un projet immobilier privé sollicitant des garanties de la collectivité. Pour l'heure les frais de fonctionnement liés au bâtiment du centre de soins infirmiers sont pris en charge par la commune du Pont. Ce bâtiment a de plus été l'occasion d'investissements. S'il faut payer à nouveau, il faut envisager le coût du fonctionnement et présenter un dossier solide.

Un projet avec plusieurs professionnels de santé peut être valable s'il est réaliste.

La communauté de communes peut être à l'origine du projet, le tout est de partir d'un dossier et d'un chiffrage. »

Il est décidé de rassembler les différents documents existants relatifs à ce projet afin de permettre l'organisation d'une réunion préalable à une discussion en Conseil communautaire.

Informations diverses

Sophie Pantel fait part des informations suivantes :

1/ Les communes sont invitées à lui fournir rapidement leur programme de voirie 2009 en relation avec le SDEE.

2/ Le dossier de demande d'aide au titre du FSE pour la crèche et le Centre de Loisirs Sans Hébergement a été retenu. Par ailleurs un dossier de demande d'aide à l'investissement (CAF et Conseil Général) pour aménagement et achat de matériel pour le CLSH, est en cours d'achèvement pour un total de 18.000 € HT. Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'engager cette dépense. Le SIVU de l'Estournel versera directement une aide de 2000 € comme aide au fonctionnement du CLSH. Ouverture du centre de loisirs

à partir des vacances scolaires de Pâques.

3/ Le groupe « logement » s'est récemment réuni. Albert Douchy fait le résumé de cette rencontre. Un document (état des lieux, problématique du logement en Cévennes et questionnaire) est remis à chaque commune.

4/ Une étude sur nos rivières en zone Parc réalisée en relation avec Natura 2000, pourrait conduire à la fermeture de certains bords de rivières pour l'été 2009.

5/ Les décret et arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques fixent les nouvelles règles pour la dénomination de communes touristiques. Les groupements de communes peuvent en bénéficier. Un dossier peut être téléchargé sur le net. Il serait intéressant de se le procurer au titre de la communauté de communes dans l'optique de la dissolution du SIVOM.

- Motion de soutien aux collègues du Collet de Dèze, de Saint Etienne Vallée Française et de Vialas

Une motion est votée à l'unanimité pour soutenir ces 3 établissements de plus en plus menacés par les suppressions de postes : les diminutions du nombre d'heures de cours prétextent au morcellement de postes de professeurs, ce qui entraîne une baisse de la qualité de l'enseignement.

- Compte Administratif 2008

En fonctionnement :

Dépenses = 210.760,46 € ;
Recettes = 182.651,59 € .

La participation pour les communes employant du personnel mis à disposition par la communauté de communes n'a pas été réclamée en cours d'année 2008. Cette régularisation sera effectuée en 2009.

En investissement :

Dépenses = 134.833,25 € ;

Recettes = 222.695,00 €.

Le Compte Administratif 2008 est voté à l'unanimité des présents (le Président n'ayant pas pris part au vote) et signé par l'ensemble des conseillers.

Une délibération d'affectation du résultat est prise à l'unanimité

- Budget Primitif 2009

Le choix est fait de ne pas modifier le taux des 4 taxes par rapport à l'année passée.

En fonctionnement :

Équilibré à hauteur de 407.388,64€

Dépenses = 342.898,02 € +
Virement à l'investissement = 64.520,96 €.

Recettes = 323.898,02 € + excédent reporté = 83.490,62 €.

En investissement :

Équilibré à hauteur de 2.159.023,71 €

Dépenses = 1.940.636,96 € +
restes à réaliser 130.525,00 € +
déficit reporté = 87.861,75 €.
Recettes = 1.946.353,75 € +
restes à réaliser = 148.149,00 € +
prélèvement fonctionnement = 64.520,96 €.

Nouveaux programmes : Gendarmerie, Maison de Marie, Acquisition et étude Croix de Berthel, projet Camisards (Chemins de la Liberté) ...

Le Budget Primitif 2009 est voté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil communautaire.

- Logement « ODIER » :

Compte Administratif 2008

En fonctionnement :

Dépenses = 553,78 € ;
Recettes = 0,00€.

En Investissement :

Dépenses = 18.083,01 € ;
Recettes 37.000,00 €.

Le Compte Administratif « Logement ODIER » 2008 est voté à l'unanimité des présents (le Président n'ayant pas pris

part au vote) et signé par l'ensemble des conseillers.

- Logement « ODIER » : Budget Primitif 2009

En fonctionnement :

Équilibré à hauteur de 2.153,78€

Dépenses = 1.600,00 € + déficit reporté = 553,78 €.

Recettes = 2.153,78 €.

En investissement :

Équilibré à hauteur de 69.355,92€

Dépenses = 9.566,99€ + restes à réaliser = 59.788,93€.

Recettes = 9.992,71 € + restes à réaliser = 41.000,00€ + excédent reporté = 18.363,21€

Le Budget Primitif « Logement ODIER » 2009 est voté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil communautaire.

Questions diverses

- Convention avec l'Office de Tourisme

Il est décidé de conclure une convention avec l'Office de Tourisme pour l'occupation des locaux de la maison « ODIER » prévoyant indemnisation de la communauté de communes pour les frais de chauffage, électricité, etc... Un inventaire sera également réalisé.

- Chemin de Finiels-Rieumal (Stevenson)

Le problème de l'entretien de ce chemin est soulevé. Il est rappelé que seul le volet « randonnée » (tourisme) est de la compétence de la communauté de communes. Une réunion de concertation avec les différents utilisateurs (propriétaires riverains, agriculteurs, professionnels du tourisme et associations de randonnée, mairie du Pont, communauté de communes) serait utile. Elle pourrait déboucher sur une convention entre ces différents partenaires.

- Réunion C.C., CBE, Pays des Cévennes (Myriapolis)

Une réunion entre les présidents des 2 communautés de communes lozériennes du Pays des Cévennes, le CBE et l'Agence de Développement Alès Myriapolis est prévue le 8 avril pour évoquer dans quelle mesure une éventuelle collaboration entre ces différents partenaires est possible. Il est réaffirmé que la communauté de communes adhère désormais à l'agence de développement Alès Myriapolis et qu'elle souhaite traiter directement les dossiers avec cet organisme.

Le problème du non paiement par le CBE du temps passé par la Communauté de Communes dans le cadre de la convention CBE-C.C. 2008 (démarche Emploi et Territoire) est à nouveau évoqué.

- Charte forestière de territoire (Pays des Cévennes)

Camille Lecat fait un bref résumé de la réunion sur ce thème qui s'est tenue récemment au Pays des Cévennes. Il s'agissait de formaliser la phase diagnostic avec les nouveaux élus dans le but de labelliser quelques actions. Plusieurs ateliers ont permis des échanges :

- Gestion de l'espace forestier afin de pérenniser un plan de gestion des différentes essences (châtaignier, pin maritime, chêne vert)

- Création de 2 à 3 ZAE autour du bois dans le Pays des Cévennes.

Par ailleurs, la présentation de cette charte forestière pourrait être faite lors d'un prochain Conseil communautaire par Laurent Carbonel.

- GAL Cévennes

Le premier comité de programmation se tiendra le mardi 28 avril pour les fonds « Leader ».

La séance est levée à 19 h 30. ■



Maison Odier, juin 2009

Ouverture du centre de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans au Pont de Montvert

Le centre de loisirs de l'association Trait d'Union a ouvert ses portes en avril 2009. Après une année de travail bénévole en collaboration avec la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère, les CCAS de la Communauté de Communes, la mairie du Pont de Montvert, le SIVU de l'Estournal, la mairie de Vialas, la PMI, la DDJS, la CAF et la MSA, le projet a enfin pu voir le jour. Ceci n'aurait pu se faire sans l'aide financière très importante que nous apporte la Communauté de Communes. Nous la remercions encore énormément pour sa confiance et son engagement en faveur de la jeunesse.

Avec l'ouverture du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, nous avons l'objectif d'offrir un nouvel espace aux enfants où vont pouvoir s'épanouir d'autres amitiés, de la créativité, des jeux, des rires... Mais ce n'est pas notre seul projet. Nous souhaitons aussi permettre aux familles (et surtout aux mamans !!!) d'avoir des moments de libertés professionnelles, personnelles... Car nous le savons, avec le manque de possibilités de gar-

de sur notre canton, la liberté si essentielle est souvent mise de côté...

Le centre de loisirs est ouvert presque tous les mercredis et vacances scolaires (sauf la dernière semaine d'août et à Noël) à l'école du Pont de Montvert de 9h00 à 18h00. Un ramassage a été mis en place gratuitement par la Communauté de Communes pour les enfants de St Maurice (8h40 le matin et 17h15 le soir) et à l'embranchement de St Frézal (à 8h30 le matin et 17h30 le soir). Les enfants doivent amener leur panier repas et leurs couverts. Attention, le planning peut être modifié en fonction de la météo.

Les inscriptions sont à faire de préférence une semaine à l'avance au 06 69 90 21 62.

Le tarif a été fixé à 10 euros par jour pour les familles s'engageant sur un minimum de 10 jours dans l'année. Pour les autres, le tarif est à 14 euros. Il est aussi possible quand il n'y a pas de sorties organisées, de venir à la demi-journée. Une aide de la MSA et de la CAF est possible en fonction du quotient familial.

L'équipe d'animations composée de Régis Molines, Geneviève Brenac et Zora Benoît (mais l'équipe va très prochainement gonfler pour l'été) a déjà commencé à préparer l'été. Au programme, de l'escalade avec Odile Galzin le lundi, des baignades au Tarn,



des grands jeux comme chasse aux trésors..., des sorties tous les vendredis, fabrications de bateau, poteries... Le programme est en cours d'élaboration et sera distribué courant juin.

Des mini-camps au lac de Naussac sont prévus:

- un mini-camp 6/8 ans de 22 au 24 juillet au Lac de Naussac avec piscine, mini-golf,

trampoline, volley et parcours énigmes...

- Un mini-camp 9/12 ans du 4 au 7 août au lac de Naussac avec piscine, volley, trampoline, mini-golf mais aussi activité voile et BMX.

Contacts

- Association Trait d'Union :

06 69 90 21 62

- Les bénévoles de l'asso :

Odile Galzin : 04 66 45 84 14

ou

Delphine Desnaud : 04 66 48 13 97

■
Delphine DESNAUD